

La France résiste aux chocs

Baromètre de l'attractivité

France

Juin 2019



Building a better
working world

Sommaire

Éditorial 03

Synthèse 04

1 Dans un contexte économique et géopolitique tendu, la France tient le choc 06

2 Les moteurs de l'attractivité de la France en 2018 12

3 Le climat national et européen refroidit les ardeurs des investisseurs 25

4 Les investisseurs appellent la France à maintenir le cap de l'attractivité 30

Méthodologie 39

Nous tenons à remercier pour leurs précieux témoignages...

Xavier Bertrand, président de la Région Hauts-de-France, **Marie Lebec**, députée LREM de la 4^e circonscription des Yvelines, présidente du Groupe d'études attractivité de la France - export - investissement - compétitivité, **Christophe Lecourtier**, directeur général de Business France, **Jaikrishnan R. Pillai**, fondateur de Bovlabs, **Emmanuelle Quilès**, présidente-directrice générale de Janssen France et **David Cousquer**, fondateur du cabinet Trendeo.

Éditorial : À la croisée des chemins

L'euphorie allait-elle durer ? La France allait-elle devenir le nouvel eldorado des investisseurs étrangers ? Après un millésime 2018 encourageant à bien des égards, les résultats du Baromètre EY de l'attractivité 2019 étaient très attendus. Et... ?

Dans un climat économique et politique plus tendu en 2018, marqué par les incertitudes liées au Brexit, l'essoufflement de la croissance européenne, les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine... et les perturbations de notre propre climat social depuis novembre 2018, le baromètre de l'attractivité de la France reste bien orienté.

En Europe, les investissements directs étrangers se sont repliés en 2018, fait rarissime depuis la création du Baromètre EY. Et dans ce contexte, la France fait mieux en 2018 qu'en 2017. Légèrement mieux. Elle ravit même à l'Allemagne la seconde place du podium et talonne le Royaume-Uni en nombre de projets.

Autre motif de satisfaction, l'Hexagone reste la première destination européenne pour les investissements internationaux dans l'industrie et devient son centre névralgique en matière d'innovation.

Tout va-t-il pour le mieux dans le meilleur des mondes ? Ce baromètre étant un exercice résolument objectif, nous devons nous rendre à l'évidence : le tableau n'est pas parfait.

On ne peut pas s'empêcher de penser que la France avait les moyens de faire mieux. En dépit du Brexit et bien que l'écart se resserre nettement,

le Royaume-Uni accueille encore plus de nouvelles implantations internationales que la France. Notre pays souffre encore, aux yeux des dirigeants interrogés par EY en France et en Europe, d'un déficit de compétitivité par rapport à ses principaux concurrents, notamment dans le domaine fiscal, et ce en dépit des réformes menées par le gouvernement. En conséquence, la dégradation des perspectives d'implantation incite tout particulièrement à la mesure.

Mais, de manière claire et encourageante, les dirigeants internationaux appellent résolument la France à maintenir le cap des réformes, à prolonger la dynamique récente de son image, à transformer plus profondément encore sa compétitivité pour renforcer son attractivité.

Les investisseurs disent que la France peut se réinventer et prendre une nouvelle position en Europe, face aux attermoissements de ses deux grands concurrents. Forts d'atouts structurels (compétences, infrastructures, diversité des marchés, créativité) qui expliquent en grande partie son pouvoir d'attraction, elle est prête à jouer des coudes face aux géants américains et asiatiques. Elle le fera d'autant plus si elle poursuit avec détermination ses efforts de transformation, que ce soit dans le secteur public ou au sein de son tissu économique, tout en les faisant définitivement accepter par le corps social.

La France est donc à la croisée des chemins. Parce que les enjeux sont cruciaux, parce que les défis sont immenses, parce que de leur réussite dépend en grande partie l'avenir économique de la France, faisons-en sorte que la France continue dans la bonne direction.

Jean-Pierre Letartre
Président d'EY en France



Marc Lhermitte
Associé EY



Synthèse - Baromètre de l'attractivité de la France 2019

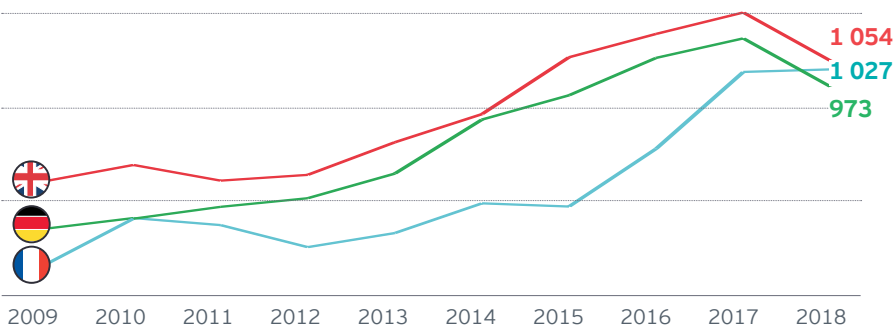
1 Dans un contexte international tendu, la France tient le choc

↓ -4%

Baisse historique des investissements étrangers en Europe suite au Brexit, aux incertitudes de croissance et au renforcement de l'attractivité fiscale des États-Unis.

Avec 1027 projets annoncés en 2018, la France (2^e), dépasse l'Allemagne (3^e, 973 projets, -13 %) et talonne le Royaume-Uni (1^{er}, 1054 projets, -13 %).

Évolution comparée du nombre de projets (2009-2018)



Royaume-Uni

1 054 projets

-13%

France

1 027 projets

+1%

Allemagne

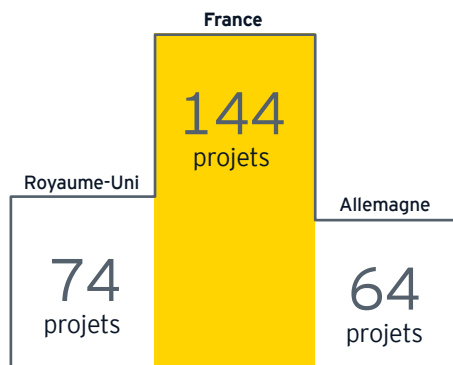
973 projets

-13%

2 La France est la 1^{re} destination pour la R&D et l'industrie

R&D

Performance exceptionnelle de la France qui devient la 1^{re} destination européenne pour les projets de R&D et cumule plus de projets que l'Allemagne et le Royaume-Uni réunis.



Centres de décision



Dans un contexte d'attente des investisseurs et de nouvelle cartographie institutionnelle et économique, **le nombre de QG régresse en France (-24 %) et en Europe (-23 %).**

Industrie

Avec 339 projets dans des sites de production (dont 80 % d'extensions), la France reste en tête du palmarès européen.



Territoires

Les régions françaises gagnent des parts de marché sur l'**Île-de-France** (73 %, + 1 point par rapport à 2017), qui devance Auvergne-Rhône Alpes et les Hauts-de-France.

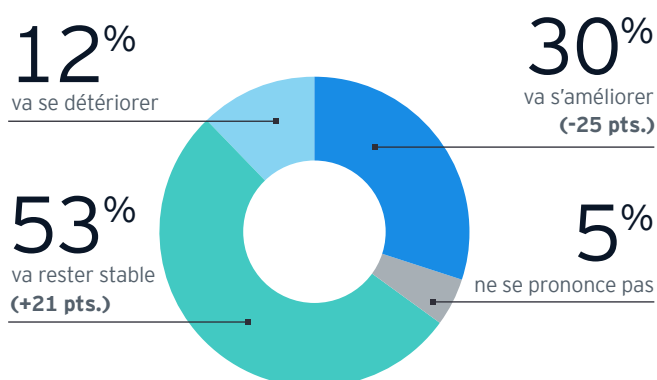
Secteurs

L'attractivité de secteurs historiques (**équipement, chimie, agroalimentaire, électronique**) est plus dynamique que celle des **services** et du **numérique**.

3 Le climat national et européen refroidit les ardeurs des investisseurs

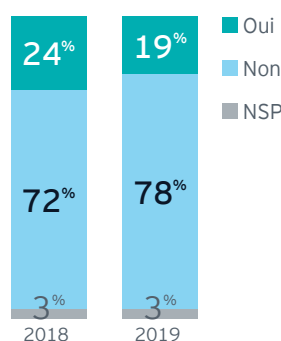
↓ **L'optimisme à 3 ans des dirigeants internationaux diminue** après l'enthousiasme suscité par l'élection d'Emmanuel Macron (30 % en 2019 vs. 55 % en 2018).

Comment voyez-vous l'évolution de l'attractivité de la France au cours des 3 prochaines années ?



En conséquence, les **perspectives d'implantations reculent de 5 points** (de 24 % à 19 %).

Votre entreprise envisage-t-elle d'implanter ou d'étendre ses activités en France ?



57% des **dirigeants** se déclarent **sensibles au climat social et politique.**

-12 pts
Le **marketing international de la France** est jugé **moins efficace** qu'en 2018.

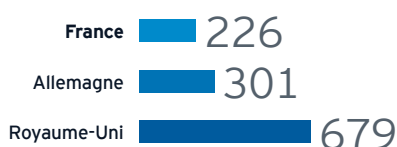
80%
L'image de la France en 2019 **reste appréciée** (80 %) malgré le climat social.

4 Les dirigeants internationaux appellent la France à maintenir le cap

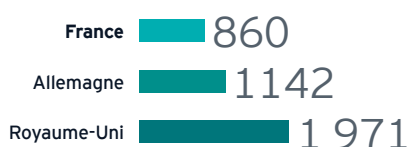
Cibles à conquérir

Comblent rapidement le retard pris sur le Royaume-Uni et l'Allemagne dans des secteurs stratégiques (QG, digital, investisseurs américains et asiatiques).

Cumul des projets de centres de décision (2009-2018)



Cumul des projets dans le secteur digital (2009-2018)



Priorités à long terme

1. Développer les compétences
2. Soutenir les PME
3. Renforcer la compétitivité et l'innovation

Atouts mondiaux

1. Secteurs forts
2. Tourisme
3. Rôle européen
4. Innovation
5. Infrastructures

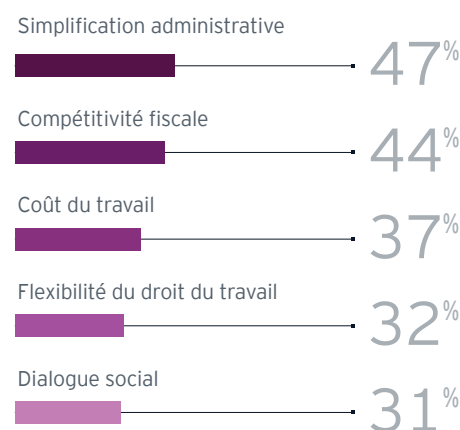
Secteurs de croissance

- ▶ le numérique
- ▶ les énergies
- ▶ les services
- ▶ la santé

Réformes attendues

Poursuivre la simplification, améliorer la compétitivité et le climat social.

Quelles sont les réformes qui pourraient jouer en faveur de l'attractivité en France ?




1

Dans un contexte économique et géopolitique tendu, la France tient le choc

1 027

implantations et extensions en 2018 pour la France, qui passe devant l'Allemagne et talonne le Royaume-Uni.













La France progresse en 2018, passe devant l'Allemagne et talonne le Royaume-Uni

En 2018, l'Hexagone a accueilli 1 027 projets contre 1 019 en 2017.

En raison des difficultés de ses puissants voisins, la France se hisse, pour la première fois dans l'histoire de ce Baromètre, à la seconde place du palmarès des pays européens les plus attractifs et talonne le Royaume-Uni. Cette résilience peut également être observée au niveau de l'activité. Toujours selon la Commission européenne, le PIB de la France augmenterait de 1,3 % en 2019.

Ces résultats témoignent de la solidité des atouts structurels de la France et de leur relative résistance aux aléas conjoncturels et politiques, intérieurs ou extérieurs. Notons toutefois que l'année 2018 n'a pas non plus été flamboyante.

Top 10 européen en nombre de projets d'investissement (2017-2018)

	Projets 2017	Projets 2018	Évolution 2017-2018
 Royaume-Uni	1 205	1 054	↓ 13 %
 France	1 019	1 027	↔ 1 %
 Allemagne	1 124	973	↓ 13 %
 Espagne	237	314	↗ 32 %
 Belgique	215	278	↗ 29 %
 Pologne	197	272	↗ 38 %
 Turquie	229	261	↗ 14 %
 Pays-Bas	339*	229	-
 Russie	238	211	↓ 11 %
 Irlande	135	205	↗ 52 %
Autres	1 715	1 532	↓ 11 %
Total	6 653	6 356	↓ 4 %

Source : Baromètre de l'attractivité de la France 2019 (recensement des implantations internationales en 2018 dans 48 pays)

Après avoir augmenté de 30 % en moyenne entre 2015 et 2017, le nombre des projets progresse à un rythme bien moins élevé. Quant au nombre d'emplois créés par les IDE, il ne progresse que faiblement. Il s'élève à 43 emplois par projet en moyenne (+1,3 % par rapport à 2017) selon le cabinet Trendeo. Force est de constater que la France n'échappe donc pas au ralentissement de l'attractivité européenne ou aux doutes des dirigeants.

Brexit, ralentissement économique, réforme fiscale américaine touchent en partie la France et durement ses deux principaux concurrents. À l'inverse, des pays "challengers" se portent très bien : Irlande et Belgique semblent tirer parti du Brexit, quand la Pologne, l'Espagne et la Turquie profitent à la fois de l'importance de leurs bassins économiques et de coûts compétitifs.



* Un changement de méthodologie du Baromètre EY de l'attractivité Europe 2019 a un impact notable sur les tendances observées aux Pays-Bas en 2018.

#1 Royaume-Uni

1 054
projets

#2 France

1 027
projets

#3 Allemagne

973
projets

Les deux grands compétiteurs de la France marquent le pas

Sans surprise, le Royaume-Uni est l'un des pays qui souffre le plus des incertitudes actuelles.

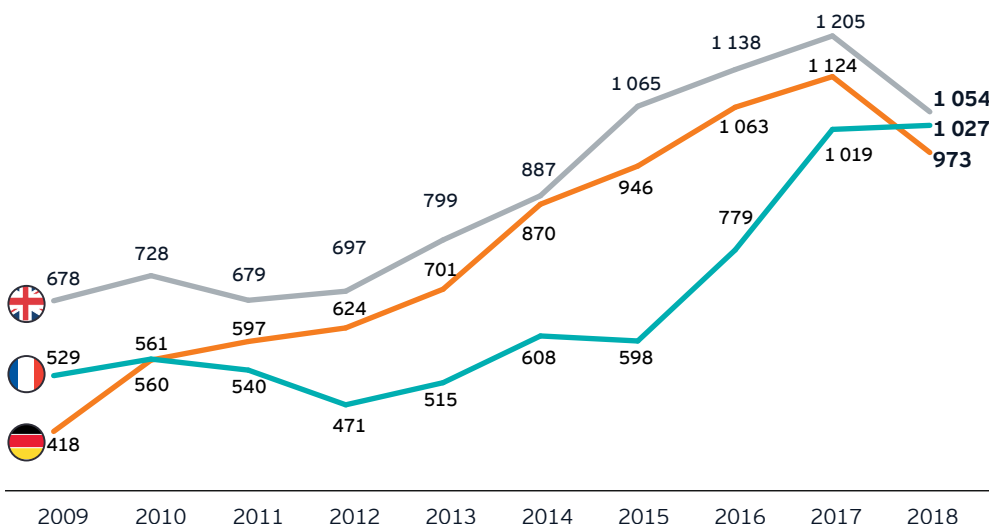
De fait, il affiche des résultats macroéconomiques en demi-teinte. Le PIB britannique n'a progressé que de 1,4 % en 2018, soit 0,4 point de moins qu'en 2017. Il s'agit du taux de croissance le plus faible depuis 2012 (FMI, 2019).

Toutefois, bien que les IDE aient reculé de 13 % en 2018, le Royaume-Uni reste - de peu - la première destination européenne des IDE étrangers, avec 1 054 projets recensés.

Après dix années consécutives d'augmentation des IDE, la tendance s'inverse également en Allemagne. En baisse de 13 %, le nombre de projets passe de 1 124 à 973 entre 2017 et 2018. Plusieurs indicateurs macroéconomiques témoignent de la relative perte de vitesse de la première économie européenne et notamment de son industrie automobile. Entrées en vigueur le 1^{er} septembre 2018, les

nouvelles normes européennes d'homologation de véhicules automobiles visant à réduire l'émission de gaz à effet de serre ont obligé les constructeurs à ralentir leur production. En mai, pour le cinquième mois consécutif, l'indice PMI Markit indiquait une contraction de l'activité dans le secteur manufacturier. L'Allemagne souffre par ailleurs d'une pénurie de main d'œuvre dans la plupart des secteurs. Selon une étude menée par l'Institut allemand pour la recherche économique (DIW), 440 000 travailleurs manqueraient à l'appel. Le coût de cette pénurie serait de 30 milliards d'euros, soit 0,9 point du PIB. Le ralentissement du commerce mondial a certainement joué un rôle non négligeable dans cette baisse (+ 3,2 % en 2018 après + 4,7 % en 2017 selon l'OMC), le commerce extérieur étant le principal moteur de la croissance de l'Allemagne. De fait, l'excédent commercial se tasse depuis le record établi en 2016. Il est passé de 252,9 milliards d'euros en 2016 à 227,8 milliards d'euros en 2017 puis à 247,9 milliards d'euros en 2018. Résultat, le PIB allemand progresse moins vite : 2,2 % en 2017, 1,5 % en 2018 et estimé à 0,5 % en 2019.

Évolution comparée du nombre de projets (2009-2018)



-13% Royaume-Uni

+1% France

-13% Allemagne

-4% Europe (48 pays)
6 356 projets

Pour plus d'informations sur le panorama des investissements étrangers en Europe, se reporter au Baromètre de l'Attractivité de l'Europe - 2019

Source : Baromètre de l'attractivité de la France 2019 (recensement des implantations internationales en 2018 dans 48 pays)

En 2018, l'Europe connaît un repli historique des flux d'investissements étrangers

Après six années d'augmentation consécutives, le nombre de projets d'investissements directs étrangers en Europe a reculé de 4 % en 2018 pour s'élever à 6 356 contre 6 653 en 2017.

Il faut remonter à 2012 pour observer un tel repli. Au niveau mondial, cette tendance est encore plus marquée (-19 % en 2018 selon la CNUCED).

L'année 2018 a été marquée par une frilosité inédite des investisseurs étrangers à l'égard de la « destination Europe ». Selon notre enquête, les intentions d'investissement sont en effet au plus bas depuis 2004. Seuls 27 % des dirigeants interrogés envisagent de s'y implanter ou d'y étendre leurs activités l'an prochain. Ils étaient 35 % dans ce cas en 2018.

Les causes sont multiples. Marquée par les inconnues du Brexit, notamment, l'Union européenne subit une décélération de son activité économique, le taux de croissance de son PIB passant de 2,4 % en 2017 à 1,8 % en 2018 (Eurostat, 2019). Les tensions du commerce mondial, l'efficacité de la réforme fiscale américaine, les mutations technologiques

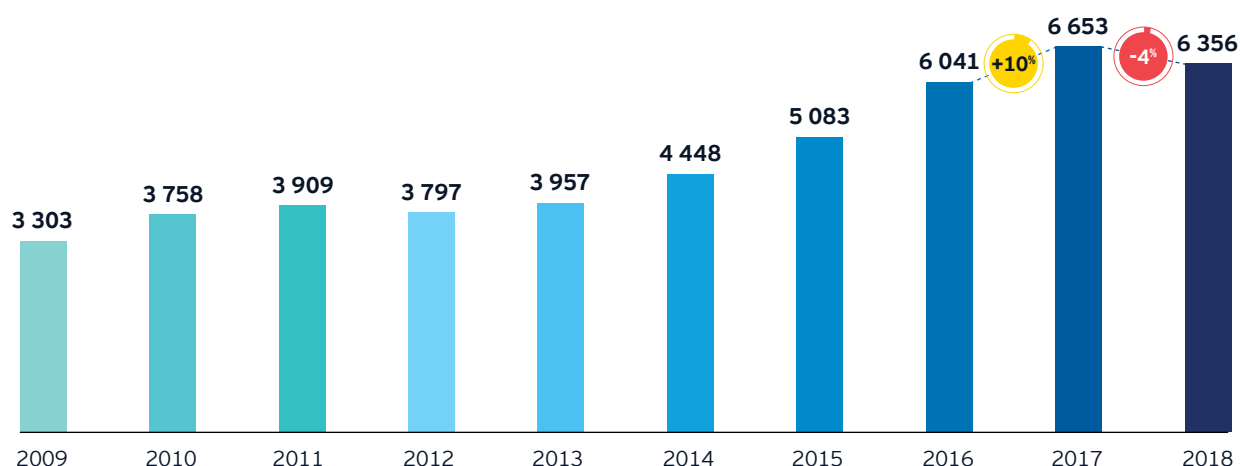
qui transforment les modes d'implantation, tous ces facteurs influencent les décisions, et ce dans tous les secteurs et tous les modèles économiques.

En Europe, cette frilosité est particulièrement visible dans les secteurs du numérique (-5 %) et des services aux entreprises (-18 %). Malgré cette baisse, ces secteurs sont toujours ceux qui aimantent le plus grand nombre de projets. L'industrie pharmaceutique est la plus durement touchée (153 projets en 2018, contre 379 en 2017).

Reflétant les doutes des investisseurs, la tendance est aussi à la baisse dans les activités commerciales et de marketing (-11 %) ainsi que dans l'industrie (-6 %). Quant aux investissements dans les centres de décisions, ils reculent encore plus nettement (-23 %). La recherche et le développement (R&D) affichent en revanche une dynamique positive (+16 %).

Parmi les principaux investisseurs en Europe, la situation est contrastée. Si les IDE en provenance des États-Unis ont progressé entre 2017 et 2018 (+3 %), les investissements originaires de Chine (-26 %) et du Japon (-17 %) se sont nettement repliés.

Nombre de projets d'investissements directs étrangers (IDE) en Europe (2009-2018)



Source : Baromètre de l'attractivité de la France 2019 (recensement des implantations internationales en 2018 dans 48 pays)

Un environnement international moins clément, entre Brexit et autres tensions économiques et géopolitiques

L'absence d'accord sur les conditions de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne et les incertitudes concernant leurs futures relations expliquent en grande partie la moindre attraction du Vieux Continent.

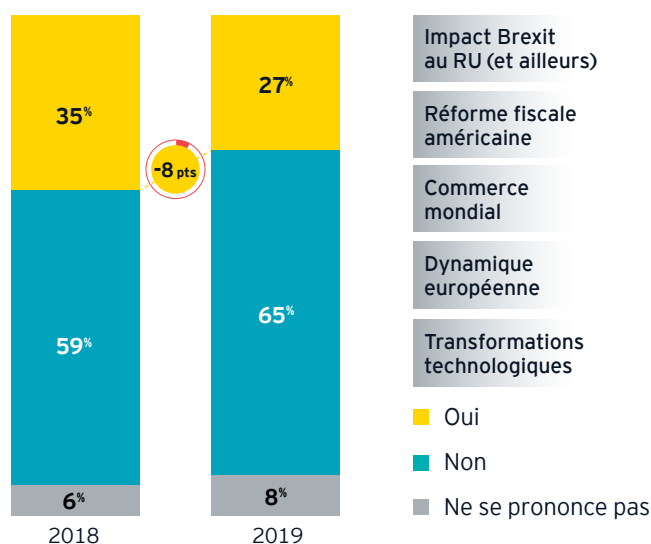
Cette inquiétude s'est accentuée au cours de l'année 2018 : 38 % des investisseurs interrogés par EY pour son Baromètre de l'Attractivité de l'Europe en janvier 2019, considèrent le Brexit comme le principal risque menaçant l'attractivité européenne, contre 30 % en 2017.

Entre une France intransigeante et une Allemagne qui se veut plus flexible, les divergences affichées par les Européens sur le calendrier de sortie du Royaume-Uni semblent également inquiéter les investisseurs. De fait, 33 % d'entre eux considèrent que l'instabilité politique de l'Union européenne est une menace pour son attractivité.

Les tensions pesant sur le commerce mondial font aussi hésiter les investisseurs. Malgré des tentatives d'apaisement des relations entre les États-Unis et la Chine, leurs inquiétudes restent fortes. Les relèvements des droits de douanes décidés par l'administration Trump sur certains produits chinois et européens ont contraint certaines entreprises à réduire ou à reporter leurs opérations d'investissement.

Un autre élément est venu perturber les investisseurs en Europe : la réforme fiscale américaine. Introduite en 2018, cette baisse de 35 % à 21 % du taux de l'impôt sur les sociétés aux États-Unis a fortement incité les entreprises américaines ou étrangères à rapatrier leurs profits réalisés à l'étranger. Au total, 665 milliards de dollars en 2018 ont retrouvé le chemin des États-Unis selon le Département du commerce américain, soit quatre fois plus qu'en 2017. Pour 20 % des investisseurs interrogés par EY, cette réforme pourrait peser sur l'attractivité de l'Europe au cours des trois prochaines années. Ils n'étaient que 14 % à partager cet avis il y a un an.

Votre entreprise envisage-t-elle d'implanter ou d'étendre ses activités en Europe ?



Source : Baromètre de l'attractivité de la France (enquête CSA auprès de 506 dirigeants - février 2019)



Christophe Lecourtier
Directeur général de
Business France

D'ici la fin du quinquennat, la France peut devenir numéro 1

La France est toujours plus attractive. Et demain ?

Nous sommes très optimistes. À court terme, le nombre de nouveaux projets était supérieur début mai à celui observé un an plus tôt. La crise des « gilets jaunes » n'a donc pas d'impact sur les intentions des investisseurs étrangers.

À long terme, le fait que la France occupe la première place en Europe pour les IDE dans l'industrie et la R&D est également une excellente nouvelle. En effet, l'industrie est le secteur qui crée le plus d'emplois directs et indirects et qui tire le plus fortement les exportations. Quant à la vitalité de la R&D tricolore, elle laisse présager que la France sera demain encore une nation aux avant-postes en matière d'innovation.

Que réclament les investisseurs étrangers ?

Ils souhaitent essentiellement que le cap des réformes soit clair et tenu. De ce point de vue, la volonté du gouvernement de mettre en place des réformes plus inclusives, afin de répondre aux attentes des citoyens, est jugée très positivement. Plus nombreux seront les Français qui accepteront les réformes, plus la France pourra s'engager avec détermination sur la voie de la modernisation de son économie et se donner les moyens de devenir la première destination européenne des IDE. Cet objectif peut être atteint d'ici la fin du quinquennat.

Comment Business France s'organise pour faire la promotion de la France ?

Plus nous prospectons, plus le nombre de projets augmente. Il nous faut donc démultiplier les efforts de communication auprès d'investisseurs potentiels à l'étranger. À cette fin, nous avons créé French Team Invest qui rassemble à l'étranger les équipes de Business France, du Trésor et les Ambassadeurs. Tous ensemble, nous assurons la promotion de notre pays. En miroir, et pour répondre au souhait des investisseurs d'être accompagnés sur la durée une fois fait le choix de la France, nous avons lancé le Team France Invest en France : elle mobilise les Régions, Business France, et les services de l'État dans les territoires, via les préfets. Tous ensemble, nous nous fixons comme ambition de favoriser la concrétisation rapide des projets.



Les moteurs de l'attractivité de la France en 2018

1^{re} place européenne




La France est en tête des pays européens qui attirent le plus de projets d'implantation et d'extensions de centres de R&D et d'unités de production.

R&D : la France s'impose comme la destination la plus attractive en Europe

En 2018, la France enregistre une augmentation historique de 85 % des projets dans les activités de recherche et de développement (R&D), portant à 144 le nombre de créations ou extensions dans ce domaine.

C'est plus que le Royaume-Uni et l'Allemagne réunis. En hausse constante depuis 2014, les investissements dans l'innovation représentaient 14 % du nombre total d'IDE captés par l'Hexagone en 2018. Soit 5 points de plus qu'en 2014.

Top 3 des pays d'accueil de centres de R&D en Europe (2017-2018)

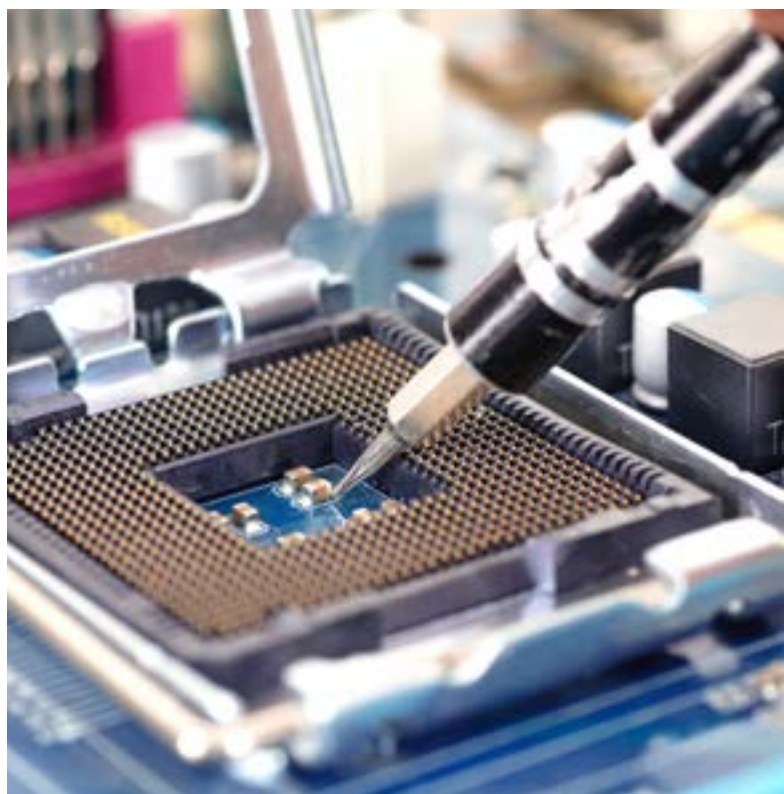
	2017	2018	% Évolution
 France	78	144	↗ 85%
 Royaume-Uni	89	74	↘ 17%
 Allemagne	81	64	↘ 21%

Source : Baromètre EY de l'attractivité de la France 2019 - recensement des implantations internationales en 2018 dans 48 pays

Ces investissements ont surtout été réalisés par des entreprises du numérique et de la biotech. Par exemple, IBM prévoit de créer 1 800 emplois en France pour renforcer ses capacités dans les domaines de l'intelligence artificielle (IA), de la blockchain, du cloud et de l'internet des objets. Huawei, Nokia, Merck BioDevelopment ou encore Samsung ont également décidé de miser sur l'innovation « made in France ».

Ces annonces interviennent à un moment où la France déploie une politique volontariste en matière technologique et en particulier dans le domaine de l'IA. Parmi les exemples illustrant cette stratégie de soutien au développement d'innovations de rupture, citons notamment le rapport Villani, le plan *AI for Humanity*, la création des instituts interdisciplinaires d'intelligence artificielle, l'acquisition d'un supercalculateur dédié au calcul intensif et à l'IA installé sur le Plateau de Saclay et le lancement du Fonds pour l'innovation doté de 10 milliards d'euros.

L'attractivité de la France dans le domaine de l'innovation est confirmée par les résultats de notre enquête européenne. Les dirigeants interrogés placent Paris en 3^e position des villes les plus susceptibles en Europe de lancer le « prochain Google », derrière Berlin (2^e) et Londres (1^{er}).





Marie Lebec
Députée LREM de la
4^e circonscription des
Yvelines, présidente
du Groupe d'études
attractivité de la
France - export
- investissement -
compétitivité

Nous avons créé un cadre « *business friendly* »

Quelle est votre analyse sur l'attractivité de la France ?

2018 confirme l'exceptionnel engouement des investisseurs internationaux pour la France. J'ai moi-même pu le constater en Asie aux côtés de Business France. Ce qui a changé, c'est la confiance dans la détermination française à mener une politique économique en faveur de l'entrepreneuriat, de l'investissement et de l'innovation. Dans un contexte mondial incertain notamment avec le Brexit, les atouts de la France et le cap très clair réaffirmé par le Président de la République pour une économie plus compétitive, incitent à investir dans notre pays.

Quelles ont été les principales mesures prises par le Parlement pour attirer les IDE ?

C'est avant tout une politique globale menée par la majorité. En deux ans, nous avons créé un cadre « *business friendly* » par une baisse de la fiscalité des entreprises, plus de souplesse du marché du travail, la modernisation du dialogue social et la rénovation de notre système de formation.

Avec la loi PACTE, adoptée en avril dernier et dédiée aux entreprises, nous franchissons une nouvelle étape pour l'attractivité du site France. Nous simplifions l'ensemble des démarches des entrepreneurs, nous réduisons au maximum le nombre de seuils sociaux (de 199 à 3) et favorisons le financement des entreprises.

Nous encourageons aussi fortement l'innovation sur notre territoire en permettant l'expérimentation de technologies majeures comme les véhicules autonomes, en facilitant le concours de nos chercheurs dans les entreprises, en renforçant le système des brevets et en créant un fonds de 10 milliards pour investir dans les innovations de ruptures.

Que faudrait-il faire de plus pour faire de la France la principale destination des IDE en Europe ?

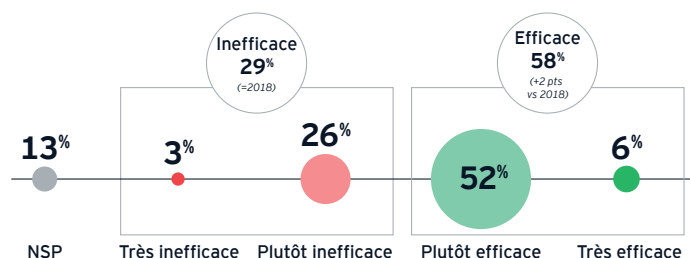
Nous devons attirer des projets industriels et de R&D toujours plus importants et créateurs d'emplois. C'est le prochain palier à atteindre. Outre le maintien d'une trajectoire fiscale incitative, il faudra certainement répondre aux attentes spécifiques par filières sur les normes et les besoins particuliers en compétences.

Nous attendons beaucoup de l'initiative « Territoires d'industrie » lancée par le gouvernement pour lever tous les freins dans les bassins d'activité et nous travaillerons aussi sur le Pacte productif 2025 que nous souhaitons très ambitieux.

Entrepreneuriat : l'écosystème français des start-up continue de se renforcer

Positif sur notre modèle d'innovation, le jugement des dirigeants internationaux l'est également sur notre écosystème de start-up : 58 % d'entre eux estiment que les politiques publiques en matière d'entrepreneuriat sont efficaces, un pourcentage en hausse de deux points par rapport à l'enquête de 2018.

Comment jugez-vous l'efficacité des politiques de soutien en faveur des start-up ?



Source : Baromètre EY de l'attractivité de la France 2019 (enquête CSA auprès de 210 répondants, janvier 2019)

Selon le Baromètre EY du capital-risque 2018, le financement des jeunes entreprises françaises est de plus en plus dynamique. Alors que le nombre d'opérations de financement n'a augmenté que de 7 %, les sommes levées ont progressé de 41 % entre 2017 et 2018 pour dépasser 3,1 milliards d'euros. Les secteurs qui attirent le plus d'investissements français ou étrangers sont les services internet, avec un total de 1,12 milliard d'euros levés, le secteur numérique (745 M€) et les sciences de la vie (574 M€).

Néanmoins, si le capital-risque se porte bien en France, il souffre toujours de la comparaison avec nos voisins britanniques et allemands. Malgré les incertitudes liées au Brexit, le Royaume-Uni reste la première destination du capital-risque en Europe avec plus de 5,8 milliards d'euros levés en 2018, soit 2,7 milliards d'euros de plus qu'en France et en Allemagne qui affichent des montants levés comparables.

On remarque cependant une légère progression du nombre de licornes françaises, ces entreprises dont la valorisation dépasse le milliard de dollars, dans le classement des 344 licornes établi en 2018 par CB Insights. On compte désormais 4 licornes françaises non cotées (BlaBlaCar, Deezer, Vente-privée et la « petite » dernière Doctolib) contre 3 en 2017. De son côté, le Royaume-Uni connaît une chute importante du nombre de licornes présentes dans ce club (16 en 2018 contre 22 en 2017) et l'Allemagne réalise une légère progression avec 8 licornes en 2018 contre 7 en 2017.

La structuration progressive de l'écosystème entrepreneurial et innovant français explique la montée en puissance de nos jeunes pousses, soutenues par la French Tech et un maillage désormais solide d'incubateurs, mais aussi par un ensemble de nouvelles incitations fiscales et des dispositifs d'accompagnement ou de simplification prévues par la loi PACTE votée au printemps par le Parlement.



Point de vue



Emmanuelle Quilès
Présidente-directrice
générale de Janssen
France (groupe
Johnson & Johnson)

« Défendre l'attractivité de la France auprès de mon groupe est mon quotidien »

Dans l'industrie pharmaceutique, l'innovation est cruciale pour la mise au point de nouveaux traitements. Comment garder une longueur d'avance ?

Janssen ne produit ni génériques ni médicaments sans valeur ajoutée, et n'investit donc que dans l'innovation.

Le groupe y consacre 21 % de son chiffre d'affaires quand la moyenne de l'industrie s'élève à 15 %. La France abrite le deuxième centre de recherche du groupe en Europe, avec 40 chercheurs à Val-de-Reuil. Pour autant, notre R&D se tourne de plus en plus vers l'open innovation. En nous alliant avec des start-up, des organismes publics ou d'autres grands groupes, nous serons en mesure de faire des découvertes et des développements plus puissants.

La France est-elle attractive en matière de R&D ?

Ces sujets sont très importants car le groupe J&J peut investir partout dans le monde et doit faire des choix. Mon rôle consiste donc à être l'ambassadrice de la France auprès de ma maison-mère. La France reste un pays attractif en matière de R&D car nous avons des chercheurs de haut niveau, une infrastructure importante et de qualité, une recherche clinique active sur les thématiques de demain, notamment en oncologie, des start-up innovantes...

Ce sont autant de critères qui rendent l'écosystème favorable. Le crédit impôt recherche est indispensable et les pouvoirs publics le savent bien. Personne ne le remet en cause aujourd'hui.

La régulation du marché n'incite-t-elle pas les laboratoires à réduire la voilure en France ?

Nous abordons régulièrement cette question absolument majeure avec les pouvoirs publics à travers le Conseil stratégique des industries de santé. Bien qu'il ne représente que 15 % des dépenses de santé, le médicament assume chaque année depuis près de 10 ans la moitié des économies réalisées dans la santé et l'industrie pharmaceutique évolue dans un marché plat. Ce n'est pas normal ! S'il n'y a plus de croissance, qui va investir dans le secteur ? Un autre point reste sensible : si on a le choix entre plusieurs pays, pourquoi lancer un médicament innovant en France, où il faut 500 jours pour mettre une nouveauté sur le marché, alors qu'il n'en faut que 100 en Allemagne ? Si la France veut réellement être une *start-up nation*, elle doit aligner ses paroles et ses actes !

Notre industrie reste appréciée et conserve sa 1^{re} place européenne

En 2018, les projets d'investissements industriels étrangers en France ont augmenté de 5 %.

Cette performance permet à la France de rester la première destination dans le secteur manufacturier, rang qu'elle occupe depuis maintenant dix ans. En 2018, la France est suivie par la Turquie qui comptabilise 203 projets (+1 %) et par l'Allemagne (152 projets, -7 %). Au sein du top 5, le Royaume-Uni enregistre la plus forte baisse des IDE industriels (-35 %, avec 140 projets). Il recule de la 2^e à la 4^e place pour se placer juste devant la Pologne (129 projets).

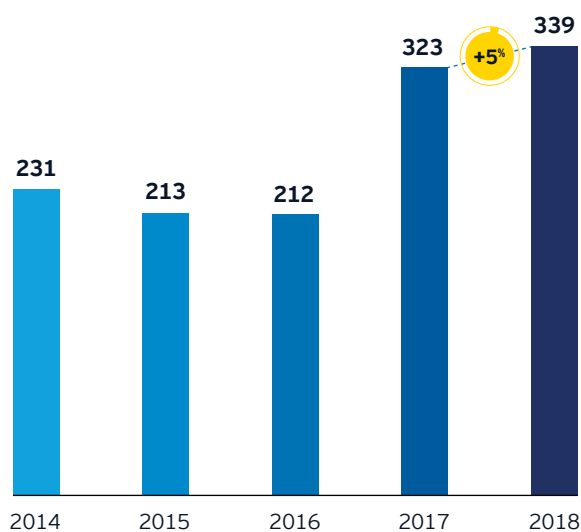
Clairement, en dépit de l'image qu'elle renvoie, écornée par les difficultés d'entreprises parfois emblématiques et bien que la part de l'industrie dans le PIB tricolore soit inférieure à celle de l'Allemagne notamment (10 %, contre 21 % pour l'Allemagne¹), l'industrie reste un chef de file méconnu de

¹ Banque mondiale - 2017

l'attractivité de la France. Une industrie qui semble enfin sortir la tête de l'eau après les dégâts causés par la crise de 2008-2009. En effet, selon l'Observatoire réalisé par le cabinet Trendeo, le solde ouvertures/fermetures d'unités industrielles est resté positif en 2018 (17, contre 25 en 2017 après une décennie de solde négatif). Toutefois, l'industrie française est encore fragile et son avenir difficilement prévisible. Selon le premier rapport du Conseil français de la productivité publié en avril 2019 par France Stratégie, le niveau et l'adéquation des compétences de la main d'œuvre française seraient plus faibles que dans les autres pays de l'OCDE. Le rapport souligne également le manque d'automatisation et la diffusion insuffisante du numérique ainsi que le rendement déficient de la R&D.

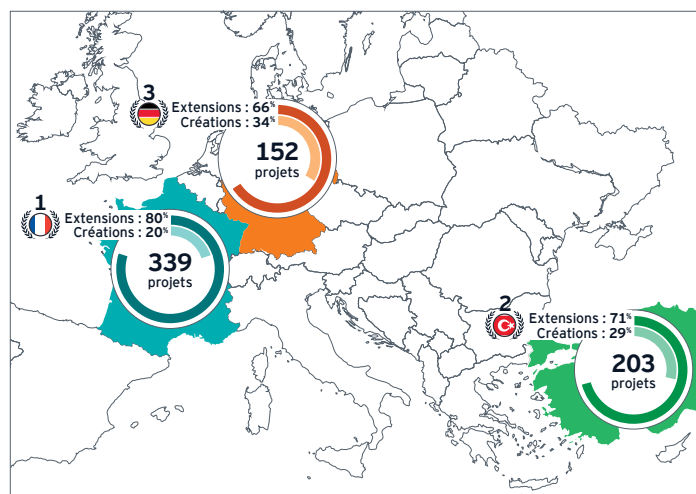
Ces faiblesses ne semblent cependant pas altérer l'optimisme des dirigeants étrangers. Selon l'enquête réalisée, ils sont 70 % à rester confiants en l'avenir de l'industrie française...

Évolution des investissements industriels en France




Source : Baromètre de l'attractivité de la France 2019 (recensement des implantations internationales en 2018 dans 48 pays)

France, N°1 européen



Source : Baromètre de l'attractivité de la France 2019 (recensement des implantations internationales en 2018 dans 48 pays)



Point de vue



David Cousquer
Fondateur du cabinet
Trendeo

Le « made in France » monte en gamme

Est-ce que les résultats de la France vous surprennent ?

Il aurait été difficile d'imaginer encore il y a quelques années l'industrie redémarrer en France, être attractive. Pourtant c'est bien ce qu'il se produit. Contrairement aux récessions précédentes, ce n'est pas l'industrie qui encaisse le choc des transformations, mais davantage les commerces et les points de vente qui souffrent de la concurrence d'Internet. Pour l'industrie, l'histoire est différente. L'arrivée de nouvelles technologies de production provoque un mouvement de réinvestissement dans l'industrie, notamment automobile.

À quoi est-ce dû selon vous ?

L'ensemble des mesures prises en faveur de l'investissement depuis une dizaine d'années commence à jouer à plein. On observe un recul des délocalisations en France et une baisse des fermetures de sites qui bénéficient souvent aux régions qui avaient le plus souffert lors des crises précédentes.

Comment expliquez-vous la perte de vitesse de l'Allemagne ?

L'Allemagne est prise dans le mouvement inverse. Alors que la France a entamé un mouvement de relocalisation, l'Allemagne délocalise. Son industrie automobile est en pleine mutation, en pleine interrogation. Confrontée au défi de s'adapter aux réglementations européennes, notamment sur la réduction des émissions de CO₂ et à la hausse de la demande de voitures électriques, elle va devoir s'adapter pour tenir le choc.

Et la France ?

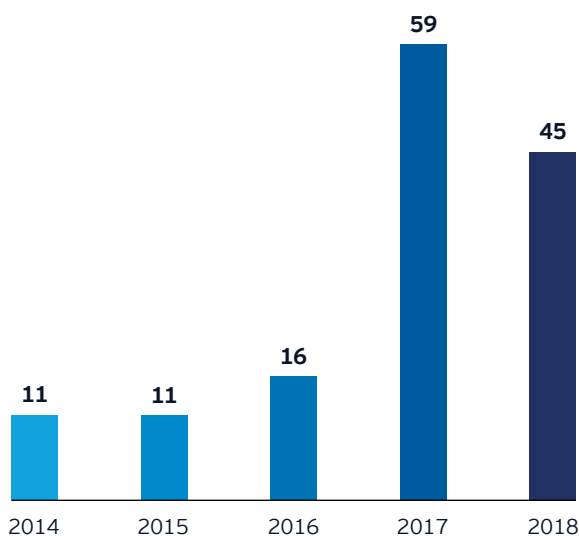
Le *made in France* monte en gamme. C'est nouveau. Il n'y avait guère plus que dans le luxe qu'elle faisait du haut de gamme. Elle en fait davantage, à travers cette fois ses outils de production. Les produits d'entrée de gamme sont et seront de plus en plus produits avec de petits bijoux de technologie. Prenez des événements comme l'Usine extraordinaire. S'ils existent, c'est que le regard sur l'usine est en train de changer. Qui l'aurait cru ?

Centres de décision : la France fait - par défaut - jeu égal avec ses concurrents européens

En dépit des opportunités offertes par le Brexit, les implantations ou extensions de centres de décision ont reculé de 24 %, pour ne s'élever qu'à 45 en 2018.

L'Hexagone occupe encore la troisième place du palmarès des pays européens les plus attractifs en la matière, derrière le Royaume-Uni et l'Allemagne qui voient les implantations de ce type chuter, respectivement de -49 % et -16 %. En Europe, le nombre de projets de centres de décision recule aussi de 23%.

Projets de centres de décision en France (2014-2018)



	Projets 2017	Projets 2018	Évolution 2017-2018
Royaume-Uni	95	48	↘ 49%
Allemagne	55	46	↘ 16%
France	59	45	↘ 24%

La forte baisse de l'attractivité britannique permet certes à la France de resserrer l'écart avec le Royaume-Uni. Cependant, l'Hexagone n'est pas encore parvenu à capter les investisseurs qui se sont déjà détournés du Royaume-Uni. Dans cette compétition, la concurrence est rude.

Paris doit notamment rivaliser avec Francfort, Berlin, Dublin, Amsterdam et Bruxelles. Jusqu'à présent, l'Irlande et la Belgique sont les pays européens qui ont le plus tiré parti des relocalisations liées au Brexit. Ces deux pays affichent une attractivité des quartiers généraux inédite depuis dix ans. Le nombre d'IDE a augmenté de 25 % en Irlande pour atteindre 30 projets. Il a fait un bond de 365 % (!) en Belgique (19 projets).



Source : Baromètre de l'attractivité de la France 2019 (recensement des implantations internationales en 2018 dans 48 pays)

Dynamique des secteurs historiques, compétition intense dans le digital et les services

Les trois secteurs ayant attiré le plus d'investissements étrangers en 2018 sont identiques à ceux de 2017 : le numérique, les services aux entreprises et le secteur de la construction et des équipements de transport.

Ils connaissent cependant une baisse du nombre de projets captés : -2 % pour le numérique, -16 % pour les services aux entreprises et -9 % dans la construction et les équipements de transport.

Top 15 des secteurs d'IDE en France (2017-2018)

	Projets 2017	Projets 2018	Évolution 2017-2018
1 Numérique	175	171	↓ 2%
2 Services aux entreprises	144	121	↓ 16%
3 Construction et équipements de transport	87	79	↓ 9%
4 Chimie et Plasturgie	59	71	↗ 20%
5 Agriculture et Agroalimentaire	55	70	↗ 27%
6 Équipements industriels	66	68	↗ 3%
7 Secteur financier	49	52	↗ 6%
8 Transport & logistique	60	50	↓ 17%
9 Produits électriques	42	48	↗ 14%
10 Métallurgie	26	42	↗ 62%
11 Commerce & distribution	31	41	↗ 32%
12 Secteur pharmaceutique	22	36	↗ 64%
13 Énergie & recyclage	46	35	↓ 24%
14 Matières premières	34	28	↓ 18%
15 Recherche & équipements scientifiques	26	22	↓ 15%

La France continue de tirer pleinement parti de la diversité de son économie. Au-delà des activités tertiaires, la France parvient à s'imposer en tête des pays européens les plus attractifs dans 10 secteurs sur les 23 identifiés. Les investissements étrangers continuent de croître en particulier dans la métallurgie (+62 %), l'agriculture et l'agroalimentaire (+27 %), la chimie et la plasturgie (+20 %) et les produits électroniques (+11 %). La France réalise sa plus belle performance dans le secteur pharmaceutique avec une croissance de 64 %, avec 36 projets générés en 2018. Dans ce secteur, l'Hexagone creuse fortement l'écart avec le Royaume-Uni et l'Allemagne qui connaissent respectivement une baisse de 69 % et de 79 % de leurs IDE.

La France est également en première position dans certains secteurs, malgré certaines tendances baissières : -24 % dans les énergies et le recyclage, -20 % dans le BTP et la construction, -17 % dans les transports.

L'attractivité de la France repose ainsi sur sa grande diversité économique. Les cinq premiers secteurs les plus attractifs représentent précisément 50 % des investissements captés, faisant de la France l'un des pays en Europe où la répartition des IDE par secteur est la plus diversifiée, devant l'Allemagne (57 %) et le Royaume-Uni (65 %).

Force est de constater néanmoins que la France souffre de la comparaison avec le Royaume-Uni et l'Allemagne dans les services à forte valeur ajoutée. Dans le secteur du numérique, secteur le plus attractif en Europe en 2018, la France reste distancée par ses concurrents britannique et allemand, avec 171 projets captés en 2018 contre 218 pour l'Allemagne et 288 pour le Royaume-Uni. Il en est de même pour les activités de services aux entreprises et pour le secteur financier. En 2018, si la France est parvenue à réduire l'écart dans le numérique et les services aux entreprises, notamment vis-à-vis de l'Allemagne, ce n'est donc pas en raison d'une réorientation des IDE vers l'Hexagone mais du coup d'arrêt observé chez ses concurrents.

Source : Baromètre de l'attractivité de la France 2019 (recensement des implantations internationales en 2018 dans 48 pays)



Paris : un leadership récent... mais sensible au climat social

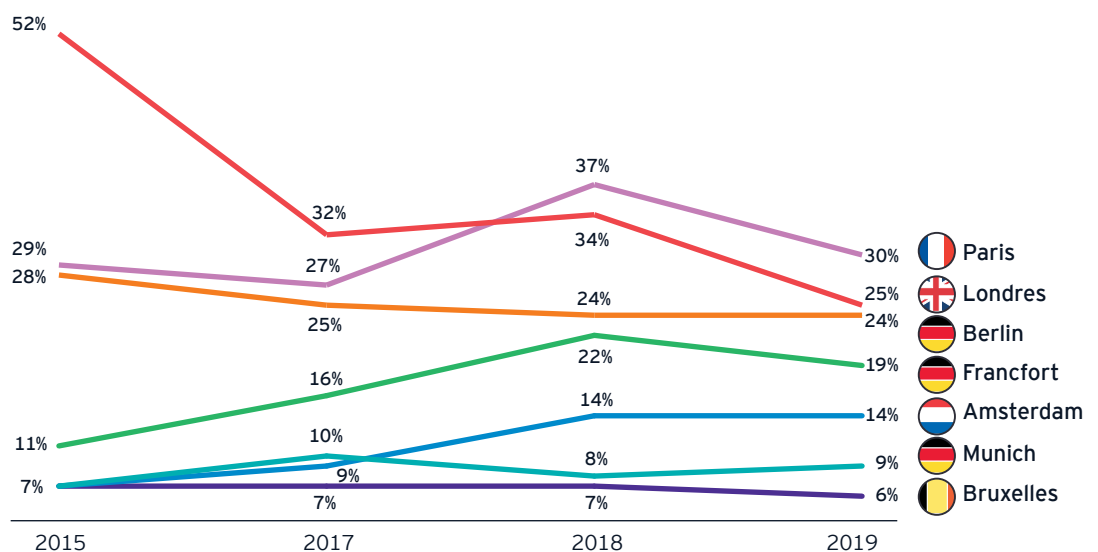
Dans notre sondage de janvier 2019, la capitale française (30 %) devance Londres pour la deuxième année consécutive.

Leader historique du classement des villes européennes les plus attractives, la capitale britannique ne cesse de voir son attractivité reculer (25 % d'opinions en 2019 contre 34 % en 2018 et 52 % avant le référendum de juin 2016).

Plusieurs facteurs expliquent la place de Paris : en premier lieu, le Brexit et l'attention portée à la région capitale pour les transferts d'activités en provenance du Royaume-Uni. Selon 24 % des investisseurs interrogés, la France serait le pays européen le mieux placé pour bénéficier des effets du Brexit. Parmi les facteurs qui soutiennent cette dynamique, notons aussi les promesses de réforme de compétitivité (fiscalité, social, réglementation, simplification) affichées par la France, mais aussi les chantiers d'infrastructure du Grand Paris et la perspective de Paris 2024 qui mettent particulièrement en lumière l'agglomération francilienne.

Cependant, force est de constater que la cote d'amour de Paris souffre en ce début 2019. La baisse de 7 points du nombre de dirigeants plaçant Paris en 1^{re} position doit sans doute beaucoup aux perturbations sociales qui marquent notre pays depuis novembre 2018. Elles reflètent les interrogations quant à la capacité du gouvernement à maintenir le cap et le rythme des réformes dans ce contexte.

Quelles sont les métropoles européennes les plus attractives* ?



* Question non posée en 2016, données non disponibles.

Source : Baromètre EY de l'attractivité de la France 2019 (enquête CSA auprès de 506 répondants, 3 réponses possibles, février 2019)

Les régions et métropoles françaises tirent leur épingle du jeu

Si l'Île-de-France, forte de ses 274 projets, reste la région prioritairement ciblée par les investisseurs étrangers, les autres régions françaises ne sont pas en reste.

Avec 135 projets recensés, la région Auvergne-Rhône-Alpes se classe 2^e de ce palmarès et la région Hauts-de-France arrive en troisième position avec 117 projets.

Dans l'industrie, cette diversité géographique est encore plus marquée. Ainsi, les 339 projets se répartissent sur l'ensemble du territoire, avec des phénomènes de concentration autour de grands pôles au sein des 13 régions françaises, en particulier dans les Hauts-de-France, qui accueillent 17 % des projets d'IDE industriels, Grand Est (14 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (14 %).

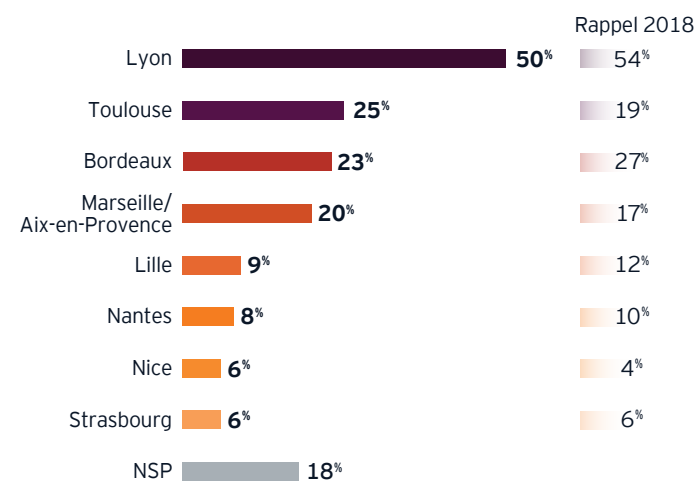
Projets dans les régions françaises et comparaison avec le PIB régional

Région	Projets 2018	% Total 2018	% PIB Région/ PIB France (2017)
1 Île-de-France	274	27%	32%
2 Auvergne-Rhône-Alpes	135	13%	12%
3 Hauts-de-France	117	11%	7%
4 Grand Est	94	9%	7%
5 Occitanie	77	7%	7%
6 Nouvelle-Aquitaine	73	7%	8%
7 Pays de la Loire	67	7%	5%
8 Sud (PACA)	56	5%	7%
9 Bourgogne-Franche-Comté	36	4%	3%
10 Centre-Val-de-Loire	35	3%	3%
11 Bretagne	32	3%	4%
12 Normandie	31	3%	4%
Total	1 027	100%	100%

Source : Baromètre de l'attractivité de la France 2019 (recensement des implantations internationales en 2018 dans 48 pays)

Les métropoles françaises continuent par ailleurs de susciter l'engouement des investisseurs étrangers. Sur les 210 dirigeants interrogés par EY, 50 % considèrent Lyon comme la ville française la plus susceptible de concurrencer Paris. En 2019, Toulouse se hisse à la seconde place de ce podium, obtenant 25 % des suffrages, reléguant Bordeaux à la troisième place (23 %). Si la région Hauts-de-France demeure la troisième destination des IDE en France, sa capitale, Lille, n'arrive cependant qu'en 5^e position (9 %), derrière Aix-Marseille.

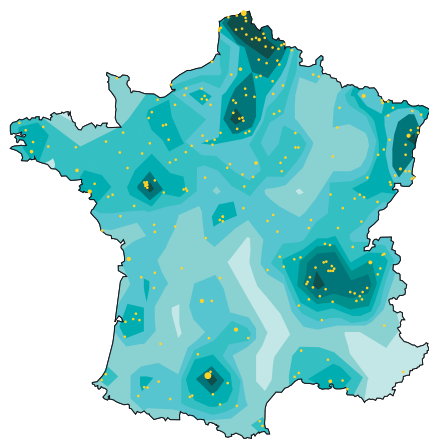
Quels sont les challengers de Paris ?



Source : Baromètre EY de l'attractivité de la France 2019 (enquête CSA auprès de 210 répondants, janvier 2019)

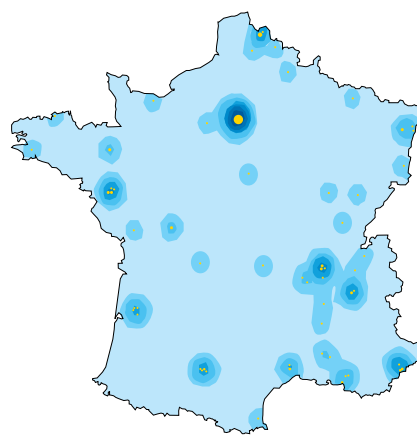


Les 339 projets industriels se répartissent dans tout le territoire avec des phénomènes de concentration autour de grands pôles



Région	% Projets 2018
1 Hauts-de-France	17%
2 Grand Est	14%
3 Auvergne-Rhône-Alpes	14%
4 Occitanie	9%
5 Pays-de-la-Loire	8%
6 Nouvelle-Aquitaine	8%
7 Centre-Val-de-Loire	7%
8 Normandie	6%
9 Bourgogne-Franche-Comté	6%
10 Bretagne	4%
11 Sud (PACA)	3%
12 Île-de-France	3%

Les 144 projets de R&D sont captés par les métropoles régionales avec une forte prédominance de l'Île-de-France



Région	% Projets 2018
1 Île-de-France	31%
2 Auvergne-Rhône-Alpes	19%
3 Sud (PACA)	10%
4 Occitanie	8%
5 Pays-de-la-Loire	7%
6 Nouvelle-Aquitaine	6%
7 Hauts-de-France	6%
8 Grand Est	5%
9 Bretagne	3%
10 Bourgogne-Franche-Comté	2%
11 Centre-Val-de-Loire	1%
12 Normandie	1%

Dans la R&D, la donne est différente. En effet, l'Île-de-France, où sont installés les principaux centres de recherche publics et privés, notamment sur le Plateau de Saclay, et huit pôles de compétitivité (Systematic, AS Tech, Cap Digital, Mov'eo...) concentre 31 % des projets, suivie par Auvergne-Rhône-Alpes (19 %) et Sud (PACA, 10 %).



Point de vue



Xavier Bertrand
Président de la Région
Hauts-de-France

maîtres. Mais notre principal avantage, ce sont nos talents. L'enseignement et la formation doivent donc être la priorité.

Comment s'organise cette « chasse » aux investissements directs étrangers dans votre région ?

Notre agence Nord France Invest assure la promotion de nos territoires, à l'image de Business France au niveau national. Par ailleurs, en tant que président de Région, c'est moi qui suis en charge des questions économiques. Je n'ai pas délégué cette fonction. En clair, je rencontre personnellement les investisseurs qui s'installent dans la région.

La reconquête industrielle est-elle son principal atout ?

C'est un atout important car l'industrie est intimement liée à notre histoire. Mais nous ne pouvons pas marcher sur une seule jambe ! Avec les services aux entreprises, l'agroalimentaire et la logistique, entre autres, l'économie des Hauts-de-France est très diversifiée. Et avec Euratechnologies dans la métropole lilloise, nous avons créé un véritable hub technologique qui n'a rien à envier aux meilleurs clusters européens.

Un investissement comparable à celui de Toyota à Onnaing est-il envisageable ?

Bien entendu ! Nous sommes en compétition pour accueillir des projets comparables. Le secteur des batteries, notamment, nous intéresse.

Un effet Brexit a-t-il été d'ores et déjà observé ?

Pas encore et pour une raison simple : très peu d'entreprises installées au Royaume-Uni ont quitté leur île. En attendant, nous travaillons pour que les Hauts-de-France soit leur destination de repli naturelle.

Les Hauts-de-France : destination Brexit

Quels sont les atouts de la France ?

Ses infrastructures, son système éducatif, sa capacité à innover sont nos atouts

De nombreux contacts ont d'ores et déjà été pris. Nous essayons de convaincre l'État de créer une zone franche à Calais pour attirer les investisseurs. La balle est dans son camp.

L'écosystème industriel des Hauts-de-France dispose-t-il de toutes les compétences techniques et managériales pour les accueillir ?

Je n'en ai aucun doute. Chaque année, nous formons 10 % des ingénieurs formés en France.

Le futur Canal Seine Nord serait un atout supplémentaire !

Nous comptons beaucoup sur ce projet. Selon les études d'impact, il représenterait cinq milliards d'euros de chiffres d'affaires et plusieurs dizaines de milliers d'emplois. Nous attendons la signature de la convention de financement par l'État.

La France peut-elle faire mieux en matière d'attractivité ?

Oui, à une condition. Que nous ne soyons plus accros à l'impôt mais uniquement obsédés par l'emploi. Une fois ce fil rouge tracé et dans tous les esprits, il faudra un choc fiscal pour redresser notre compétitivité, en allégeant les impôts de production, ne pas faire d'erreur stratégique en réduisant la part du nucléaire et franchir une nouvelle étape en matière de décentralisation.

Les Régions seraient mieux placées que l'État central pour redresser l'emploi ?

Je le pense car, d'une part, l'État ne peut pas être architecte et pompier. D'autre part, les anciennes recettes ne fonctionnent plus. Dans les Hauts-de-France, parce que l'emploi est ma priorité, je suis prêt à créer les conditions les plus favorables possibles, notamment fiscales, pour attirer les investisseurs. Je sais que le pari sera payant. Grâce à leur connaissance des problématiques locales, les Régions ont l'agilité pour agir efficacement et pour innover dans le domaine économique et social. Il faut maintenant que l'État le comprenne et nous laisse la possibilité d'innover.

Le climat national et européen refroidit les ardeurs des investisseurs

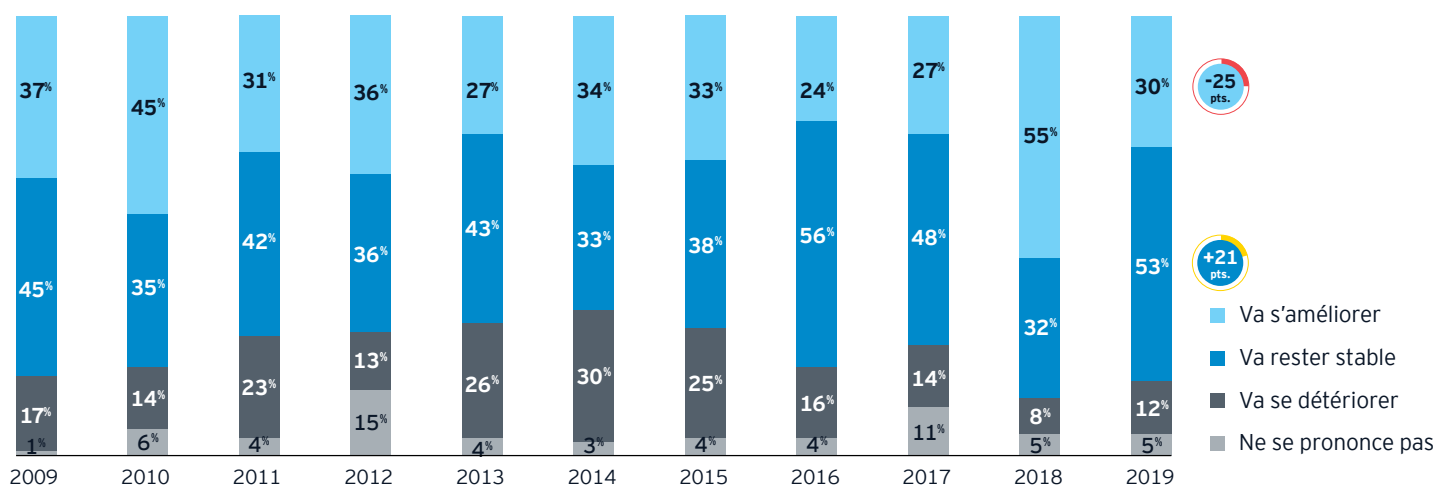
30%

des dirigeants pensent que l'attractivité de la France va s'améliorer d'ici 3 ans, contre 55 % dans l'enquête de 2018.

L'optimisme à 3 ans retrouve un niveau « normal » après l'enthousiasme de 2018

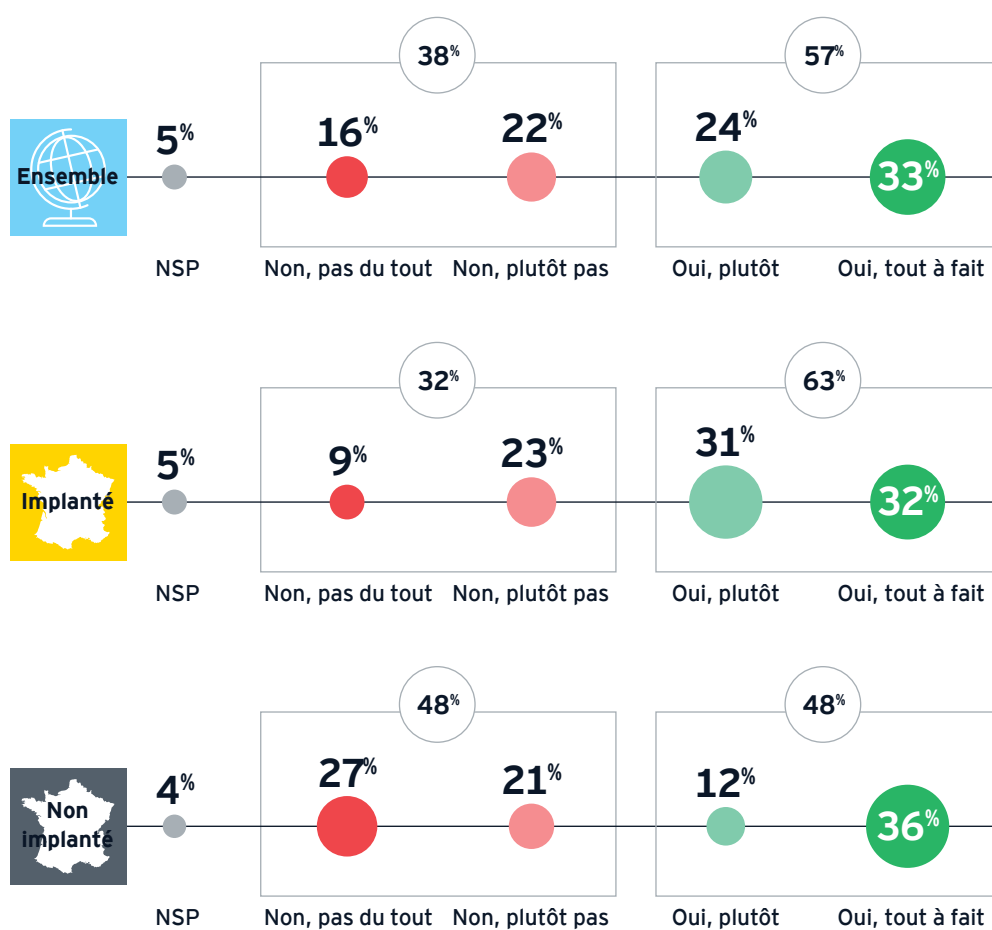
Après l'engouement suscité par la politique économique mise en place dans la foulée de l'élection d'Emmanuel Macron à l'Élysée, jugée favorable aux entreprises et à leurs dirigeants, l'optimisme des investisseurs vis-à-vis de l'attractivité de la France au cours des trois prochaines années retrouve un niveau (30 % des interrogés) légèrement supérieur à la moyenne 2013-2017 (29 %).

Comment voyez-vous l'évolution de l'attractivité de la France au cours des trois prochaines années ?



Des investisseurs sensibles au climat politique et social

En Europe, le climat social et politique d'un pays a-t-il un impact sur votre décision d'investir dans celui-ci ?



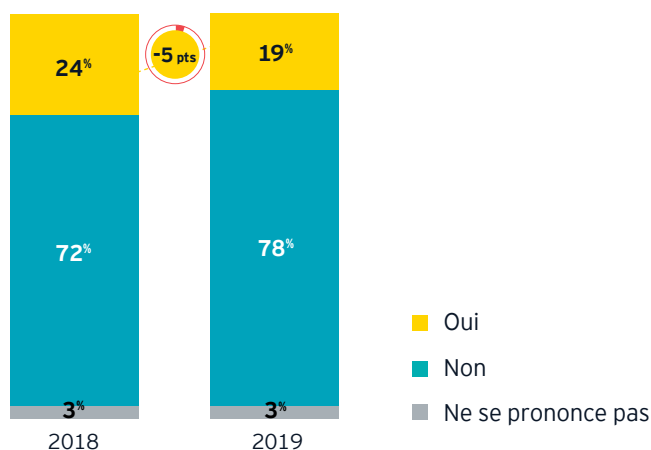
Source : Baromètre EY de l'attractivité de la France 2019 (enquête CSA auprès de 210 répondants, janvier 2019)

Si le mouvement des gilets jaunes n'a pas encore eu d'impact profondément négatif sur la confiance des dirigeants en l'économie française, le *statu quo* n'est pas garanti si la crise perdure. En effet, 57 % des investisseurs interrogés indiquent en 2019 que le climat social et politique d'un pays a un impact sur leur choix d'investissement. Une nouvelle dégradation du climat social constituerait donc une menace sérieuse pour l'attractivité de la France. Notons néanmoins que les entreprises non implantées en France y semblent moins sensibles : 27 % estiment que ce climat n'a aucun impact sur leur décision, contre 9 % parmi les investisseurs présents en France.



En conséquence, les perspectives d'implantation sont en baisse

Votre entreprise envisage-t-elle d'implanter ou d'étendre ses activités en France ?



Source : Baromètre EY de l'attractivité de la France 2019 (enquête CSA auprès de 210 répondants, janvier 2019)

Cette menace doit être prise avec d'autant plus de sérieux que les intentions d'implantations et d'extensions atteignent leur niveau le plus bas depuis 2015.

En 2019, seuls 19 % des investisseurs envisagent de développer leur activité en France. Ils étaient 24 % dans ce cas en 2018.

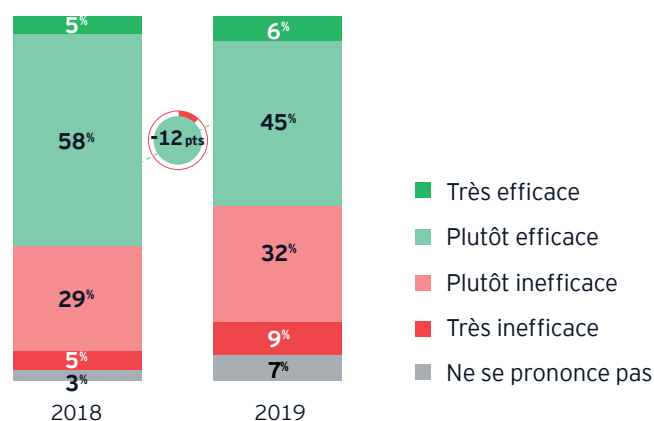
Sur ce point, la France ne fait pas mieux que ses voisins, les intentions d'implantation étant en Europe à leur plus bas niveau depuis 2016.

L'enthousiasme vis-à-vis du marketing international de la France retombe après une année 2018 jugée exceptionnelle

Choose France, AI for Humanity, French Tech, French Fab, Make our planet great again, Welcome to France, mais aussi Good/Goût de France, la France peut-elle faire davantage pour promouvoir et valoriser ses atouts à l'international ?

Les investisseurs étrangers semblent le penser. Malgré cette stratégie ambitieuse, la politique de promotion des atouts de la France à l'étranger n'est jugée efficace que par une courte majorité d'entre eux (51 %), en retrait de 12 points par rapport à 2018.

Pensez-vous que la France met en œuvre aujourd'hui une politique de promotion de ses atouts à l'international ?



Source : Baromètre EY de l'attractivité de la France 2019 (enquête CSA auprès de 210 répondants, janvier 2019)

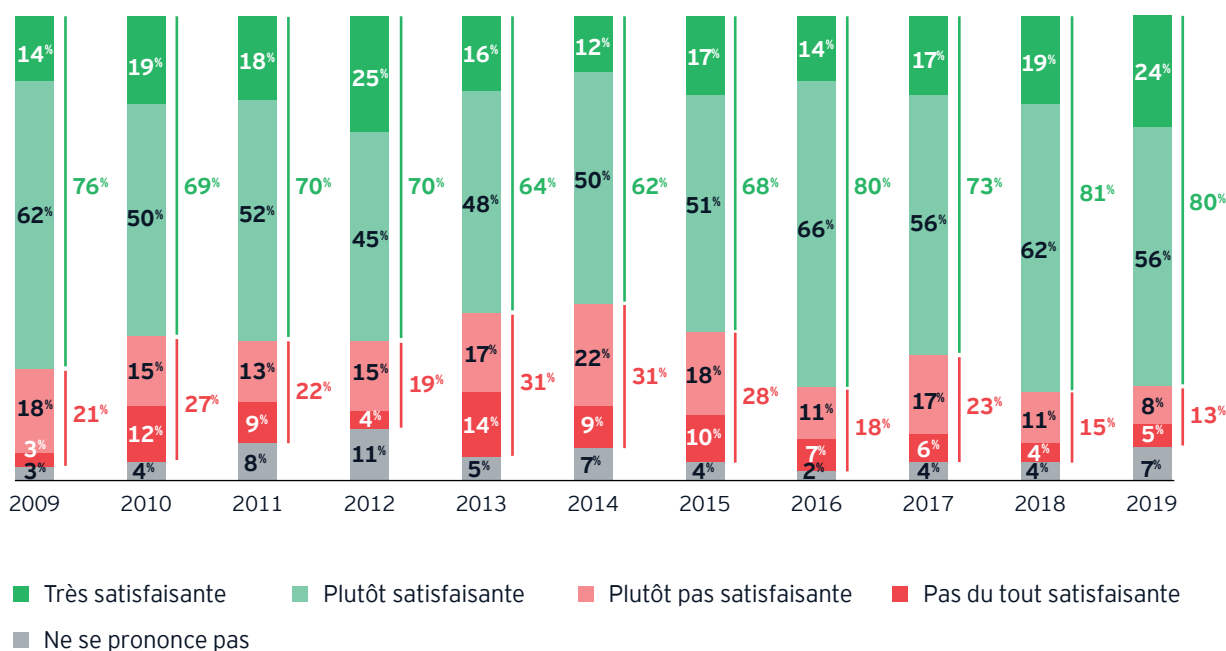


Cependant, début 2019, l'image du site France restait positive

Nouvelle encourageante, la satisfaction des investisseurs étrangers à l'égard du site France demeure élevée. Ils sont 80 % à le dire encore cette année, la France est une localisation « satisfaisante » ou « très satisfaisante ».

Cette appréciation est plus élevée chez les investisseurs étrangers déjà implantés en France (91 %), dont l'attachement semble se renforcer avec les années. Seuls 4 % d'entre eux envisagent de relocaliser leurs activités à l'étranger contre 15 % en 2009. La réforme du droit du travail et la loi PACTE ont-elles renforcé la confiance des investisseurs sur la capacité du site France à se transformer durablement ? Difficile de l'affirmer, mais il semblerait cependant que les investisseurs soient rassurés par les fondamentaux de la France en dépit de la dégradation du climat social. Bien qu'elle dégrade l'image de la France à l'international, la crise, qui n'est pas encore définitivement achevée, n'a pas eu encore d'impact notable sur le sentiment profond des investisseurs vis-à-vis de notre pays.

Du point de vue de votre entreprise, diriez-vous que la France est une localisation satisfaisante ?



Source : Baromètre EY de l'attractivité de la France 2019 (enquête CSA auprès de 210 répondants, janvier 2019)

4 Les investisseurs appellent la France à maintenir le cap de l'attractivité

5 attentes en 2019

Simplification, fiscalité, coût du travail, droit du travail et dialogue social

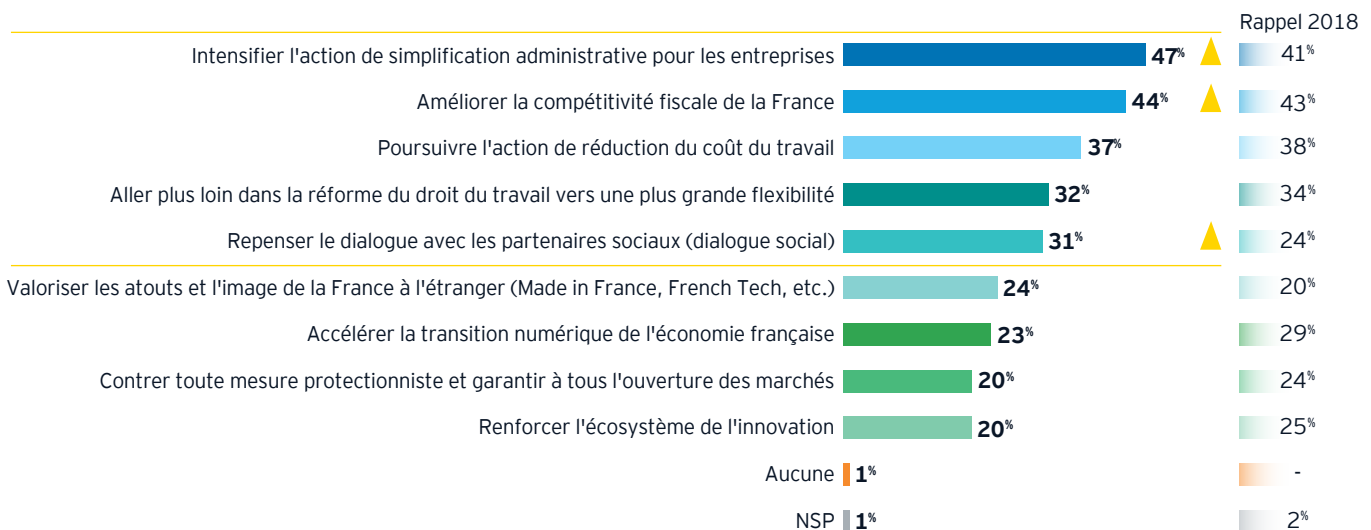
Réformes

Poursuivre la simplification, améliorer la compétitivité et le climat social

Afin d'améliorer l'attractivité de la France, 47 % des dirigeants interrogés en 2019 contre 41 % en 2018 souhaitent que les procédures administratives pour les entreprises soient encore simplifiées. Redresser la compétitivité fiscale de la France est également l'une des recommandations des dirigeants étrangers interrogés (44 %). Enfin, les investisseurs sont particulièrement soucieux des enjeux liés aux ressources humaines : 37 % d'entre eux suggèrent une réduction du coût du travail ; 32 % attendent une plus grande flexibilité du droit du travail français ; 31 % souhaitent que le dialogue avec les partenaires sociaux soit repensé.



Quelles sont les réformes qui pourraient jouer en faveur de l'attractivité de la France ?



Source : Baromètre EY de l'attractivité de la France 2019 (enquête CSA auprès de 210 répondants, janvier 2019)

Priorités

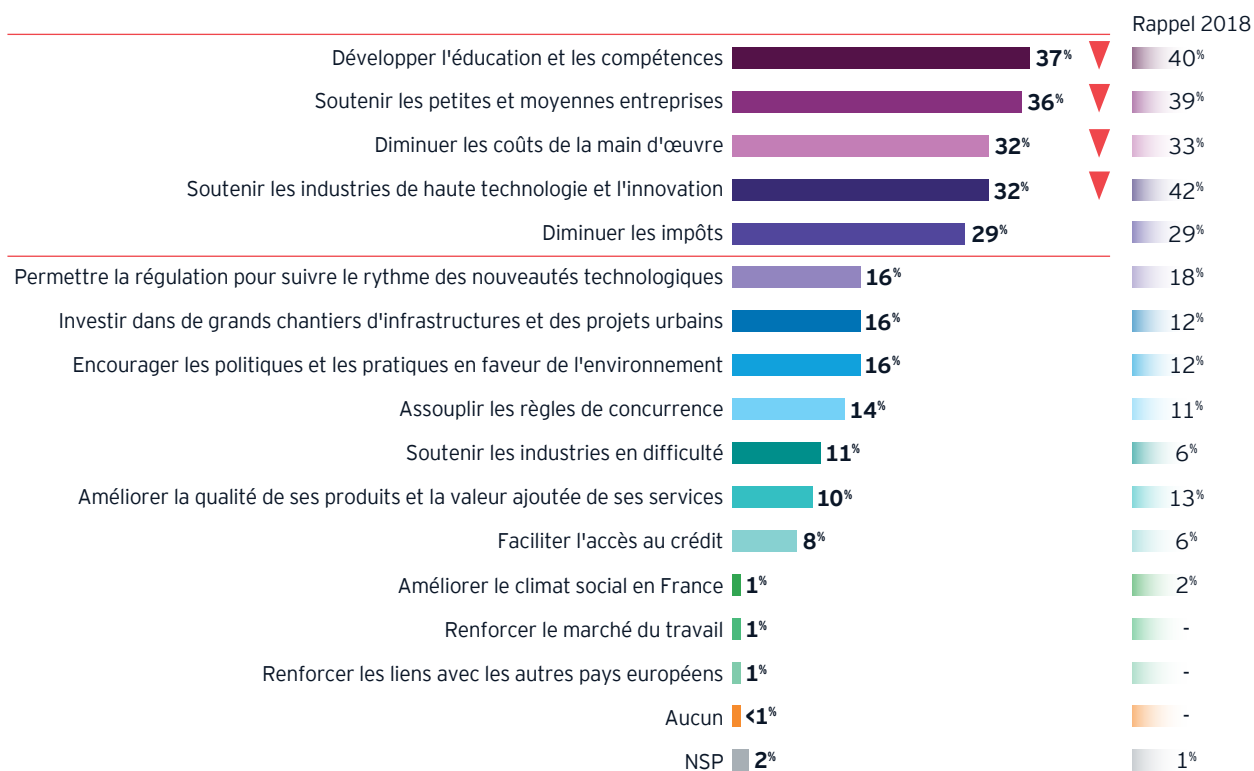
Développer les compétences et soutenir les PME, renforcer la compétitivité et l'innovation

Pour maintenir sa position concurrentielle dans l'économie mondiale, 37 % des dirigeants interrogés estiment que la France doit prioritairement mettre l'accent sur l'éducation et la formation. Cette recommandation est également formulée par le Conseil national de la productivité dans son rapport sur la productivité et la compétitivité qui souligne le manque de qualification et de compétences au sein de la population active française. Ces lacunes s'expliqueraient notamment par l'obsolescence rapide des compétences acquises par les Français lors de leur formation initiale ou par leurs difficultés à accéder à la formation continue.

Les dirigeants réitèrent par ailleurs leur souhait de voir les PME être davantage soutenues (36 %) et le coût du travail diminué (32 %). Pour 29 % d'entre eux, la réduction de la pression fiscale, en particulier celle pesant sur les entreprises doit également être une priorité.

Seule une partie des investisseurs interrogés semble cependant avoir été convaincue par la politique gouvernementale menée en matière de soutien à l'industrie de haute technologie et à l'innovation : ils sont 32 % en 2019 à estimer que la France doit concentrer ses efforts sur ce point contre 42 % en 2018.

Dans quels domaines la France doit-elle concentrer ses efforts pour maintenir sa position concurrentielle dans l'économie mondiale ?



Source : Baromètre EY de l'attractivité de la France 2019 (enquête CSA auprès de 210 répondants, janvier 2019)



Point de vue



Jean-Pierre Lieb
Associé et avocat, EY

Notre discours sur la fiscalité doit être crédible

Les évolutions singulières mises en lumière par l'étude de cette année trouvent leur origine dans divers facteurs à la fois conjoncturels et économiques. Est-ce à dire que

la fiscalité qui jusqu'à présent était un des éléments importants ne serait plus un paramètre influent de l'attractivité ?

Tirer cette conclusion hâtive serait une grave erreur. Certes de nombreux éléments conduisent *de facto* à une convergence des choix opérés par les pays en matière fiscale, notamment au sein de l'UE. Il en est ainsi de la conjonction des engagements pris dans le cadre du code de conduite qui a conduit les États à renoncer progressivement aux mesures de compétition fiscale les plus agressives, des résultats des travaux de l'OCDE dans le cadre du projet *Base Erosion & Profit Shifting (BEPS)* qui a créé des standards minimums s'agissant de la transparence des pratiques des contribuables comme des administrations fiscales ainsi que de la mise en œuvre de dispositif anti-abus et la pression mise par la Commission européenne au travers de son action de sanction des pratiques fiscales conduisant à des aides d'État.

Le résultat est double : une tendance générale à la baisse du taux de l'IS et une convergence des caractéristiques des dispositifs les plus attractifs tels que les patentes boxes.

Pour autant, la fiscalité demeure un facteur différenciant entre pays, et ce au moins sous trois angles.

Le premier reste la capacité à assurer un environnement fiscal stable et prédictible. À cet égard, le respect effectif par la France des engagements et du programme annoncé (maîtrise des prélèvements obligatoires, baisse du taux de l'IS et réduction du poids de l'impôt sur les activités productives, maintien de la suppression de l'ISF) sera un indicateur pertinent de la crédibilité de sa politique fiscale.

Le deuxième est sans doute la capacité de continuer à simplifier une législation complexe et un millefeuille fruit de l'histoire et du réflexe pavlovien français de créer une nouvelle taxe chaque fois que l'on entend peser sur les choix des opérateurs économiques. À ce titre, la poursuite de la réduction du nombre de taxes existantes sera observée de près.

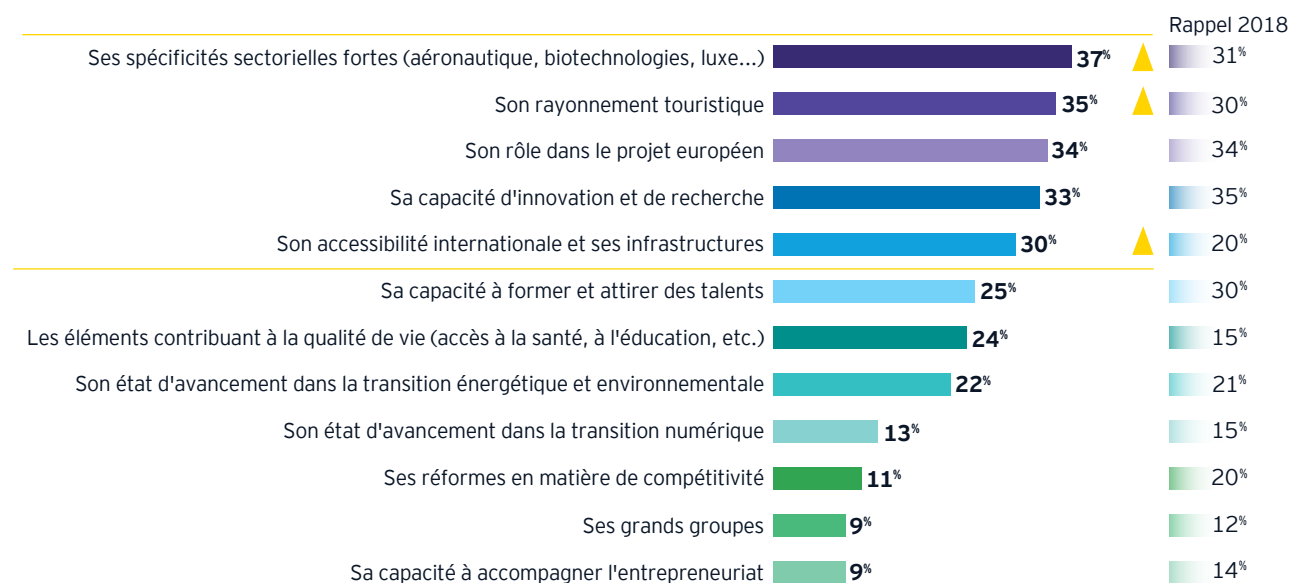
Enfin, il s'agit de démontrer la capacité de la France à traiter avec pragmatisme et bienveillance les opérateurs soucieux de civisme fiscal en leur assurant tout à la fois une sécurité juridique précieuse dans un monde économique incertain et de nouvelles formes de dialogue et d'interaction avec l'administration. Les récentes annonces concernant le partenariat fiscal sont en ligne avec cette préoccupation. Encore faudra-t-il que la volonté politique s'incarne réellement en pratique.

C'est donc aussi sur le terrain de la crédibilité et du respect de la trajectoire annoncée que se jouera l'attractivité fiscale de la France, facteurs qui expliquent largement le succès et l'attractivité de notre voisin allemand.

Miser sur les atouts de la France, son attractivité touristique, son rôle en Europe, son innovation et ses infrastructures

Si la France reste appréciée, c'est en raison des nombreux atouts - ou même des actifs - qui peuvent faire la différence dans la compétition internationale. Parmi ceux-ci, les investisseurs étrangers mettent particulièrement en avant ses fortes spécialisations sectorielles (37 %), son rayonnement touristique (35 %), son rôle dans le projet européen (34 %) ou encore sa capacité d'innovation et de recherche (33 %).

Quels sont les atouts qui permettront à la France de renforcer son rôle dans l'économie mondiale ?



Source : Baromètre EY de l'attractivité de la France 2019 (enquête CSA auprès de 210 répondants, janvier 2019)

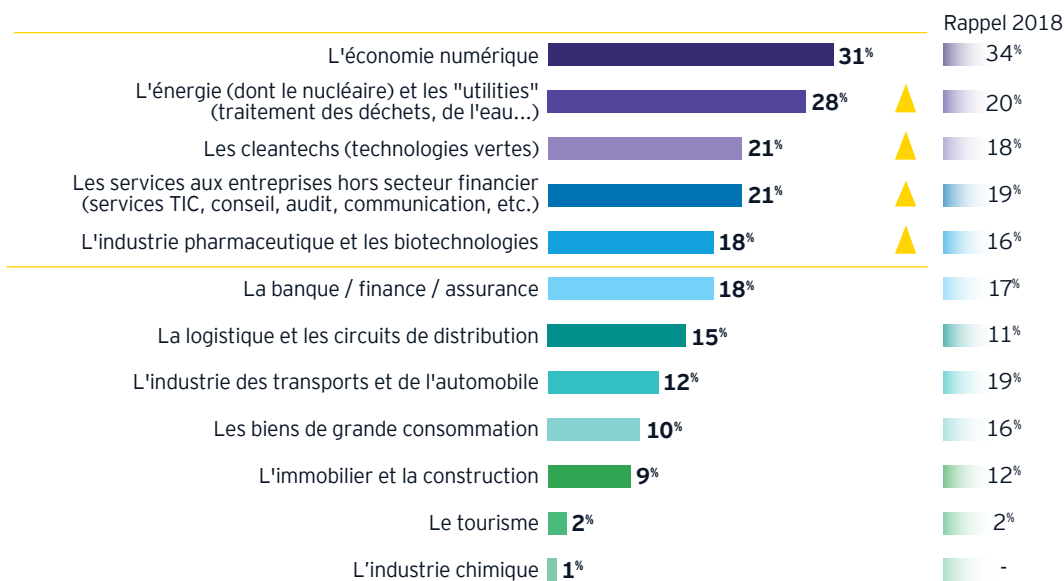


Secteurs du futur

Dynamiser la croissance par le numérique, les énergies, les services et la santé du futur

Selon les investisseurs interrogés, la croissance française sera portée demain par le secteur du numérique (31 %), l'énergie (28 %), les technologies vertes (21 %), les services aux entreprises (21 %) ou encore l'industrie pharmaceutique et les biotechnologies (18 %).

Quels sont les secteurs qui soutiendront l'économie française au cours des prochaines années ?



Source : Baromètre EY de l'attractivité de la France 2019 (enquête CSA auprès de 210 répondants, janvier 2019)

Secteurs du futur

Parce qu'ils structureront l'économie tricolore demain, parce qu'ils doivent lui permettre de rester diverse, la France doit continuer à se préparer à attirer et à accueillir les investissements étrangers dans ces secteurs. L'émergence des Territoires d'industrie, la réforme des pôles de compétitivité sont des étapes vers la constitution de clusters encore plus innovants, plus resserrés et plus visibles. La volonté de faire de la France un hub technologique peut déjà s'appuyer sur de nombreux champions français qui excellent dans la recherche et font rayonner le savoir-faire hexagonal à l'international. La France devra également pouvoir s'appuyer sur la coopération scientifique et industrielle européenne, seule échelle lui permettant de rivaliser avec ses concurrents américains et asiatiques. De ce point de vue, la décision de la France et de l'Allemagne de créer un « Airbus de la batterie » en mai 2019 constitue une initiative à suivre.



C'est également avec ses partenaires européens que la France pourra accélérer sa maîtrise de l'intelligence artificielle, un domaine dont les enjeux sont autant économiques que diplomatiques. En effet, de la montée en puissance de ses start-up, de ses scale-up, de ses licornes dépend en partie la souveraineté diplomatique de l'Europe. Dans un monde de plus en plus géré, piloté par les données, où l'espionnage informatique est une arme au moins aussi importante que les armes de guerre classiques, il est impensable que l'Europe ne puisse pas compter sur ses propres entreprises dans les domaines des infrastructures, du cloud, de la blockchain, des moteurs de recherche, de l'intelligence artificielle, entre autres secteurs technologiques stratégiques.

Dans ce dossier, le rôle de Bruxelles est décisif. Après avoir décidé de stimuler l'investissement public et privé dans l'AI à hauteur de 20 milliards d'euros d'ici 2020, puis de 20 milliards chaque année dans la décennie suivante, la Commission européenne a décidé de passer à la vitesse supérieure en créant des ponts entre la recherche publique et les entreprises privées. Financé par la Commission européenne, le consortium AI4EU regroupant des instituts de recherche et des sociétés privées doit permettre la création d'une plateforme IA ouverte et collaborative. Lancé officiellement à Paris - quel symbole ! - le 18 avril lors de la European AI Night, le premier sommet européen sur le sujet, cette plateforme doit permettre à l'Europe de définir une position forte et claire, préalable à une « Union européenne de l'IA ».



Point de vue



**Jaikrishnan
Radhakrishna Pillai**
Fondateur de Bovlabs

La France ne manque pas d'entrepreneurs, mais de la volonté de prendre des risques

Pourquoi avoir choisi la France pour implanter Bovlabs en Europe ?

Nous avons fondé Bovlabs en 2017 simultanément à San Francisco et Zurich. Un an plus tard, nous avons été invités à Marseille pour assister à une conférence sur la ville intelligente et nous n'en sommes plus jamais repartis ! Nous y avons trouvé un écosystème vibrant, toutes les compétences dont nous avons besoin et un secteur déjà structuré qui avait une profonde compréhension du futur de l'énergie. Autre critère décisif, la douceur de vivre dans le Sud de la France. Car si je suis un entrepreneur passionné d'énergies vertes, je suis aussi père de famille et donc très sensible à l'environnement dans lequel elle vit et grandit.

Aujourd'hui la France résiste aux chocs, que lui manque-t-il pour aller plus loin ?

Un changement de mentalité. Ce n'est pas uniquement le cas de la France d'ailleurs, mais de l'Europe en général. La France ne manque pas d'entrepreneurs, mais de la volonté de prendre des risques. Plus de risques. Ce n'est qu'avec cet état d'esprit que la France pourra faire grandir ses start-up.

Comment faire pour changer les mentalités selon vous ?

Le mouvement a déjà commencé. L'important est d'accélérer. Comment ? En continuant à rassembler les entrepreneurs et plus largement tous ceux qui veulent innover. Il faut faire croître à la fois les écosystèmes et les sources de financement. Il faut aussi multiplier les occasions d'échanger et de travailler en anglais. Je viens d'un pays qui parle de nombreuses langues (l'Inde), je comprends leur rôle et leur importance dans une culture. J'apprends d'ailleurs le français car il est inconcevable pour moi de vivre un pays sans en apprendre la langue, mais cet apprentissage prend du temps. Les idées et les projets, eux, n'attendent pas.

Comblent rapidement le retard sur le Royaume-Uni et l'Allemagne dans plusieurs secteurs stratégiques

Le score de la France en matière de centres de R&D et d'implantations ou d'extensions industrielles impressionne cette année. À bien des égards, sa dynamique est même meilleure que celle de ses deux concurrents historiques.

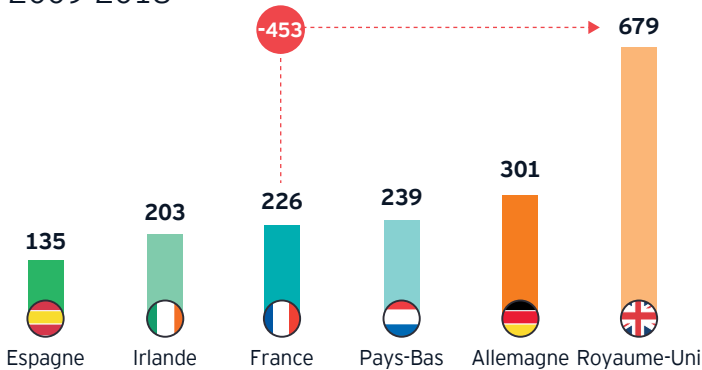
Mais il est évident que notre pays est encore pénalisé par l'insuffisance d'investissements stratégiques depuis une décennie.

Entre 2009 et 2018, fort d'une fiscalité en faveur des impatriés très favorable et d'une hyper flexibilité de son marché du travail, le Royaume-Uni a accueilli 679 sièges d'entreprises à capitaux étrangers, quand l'Allemagne en attirait 301 et la France 226, soit de deux à trois fois moins. De même, entre 2009 et 2018, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont réussi à attirer sur leur sol plus de 800 investissements

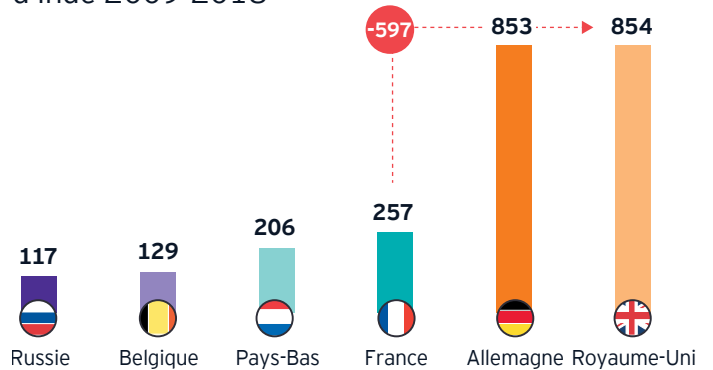
d'entreprises chinoises ou indiennes, quand la France en convainquait 257. Idem auprès des investisseurs américains (1 505 en France sur la période, soit deux fois moins qu'au Royaume-Uni). Enfin, dans le digital - activité stratégique s'il en est - le cumul sur 10 ans est défavorable au site France : 860 contre 1 142 en Allemagne et, surtout, 1 971 qui ont pris la décision de s'implanter chez nos voisins britanniques.

Or, c'est sur ce dernier secteur en particulier que le gouvernement britannique, les entreprises et les régions misent tout particulièrement pour tenter d'atténuer le choc du Brexit sur l'industrie ou sur les sièges sociaux qui ont besoin de conserver un lien fort avec l'Union européenne. Sur ce point, il s'agit d'une sorte de test grandeur nature, dont les résultats participeront à construire la compétitivité et l'attractivité de la France de demain.

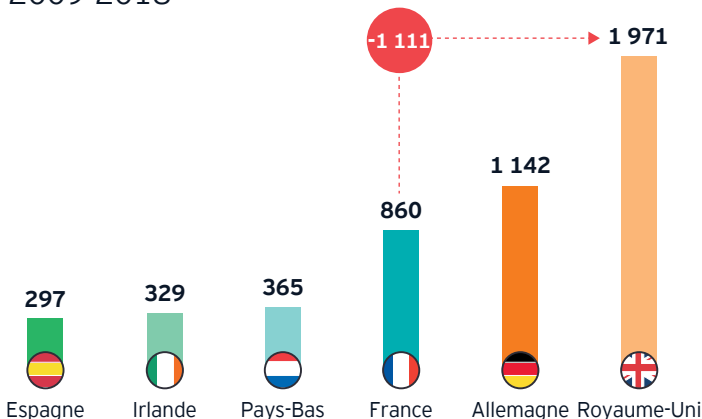
Cumul des projets de centres de décision 2009-2018



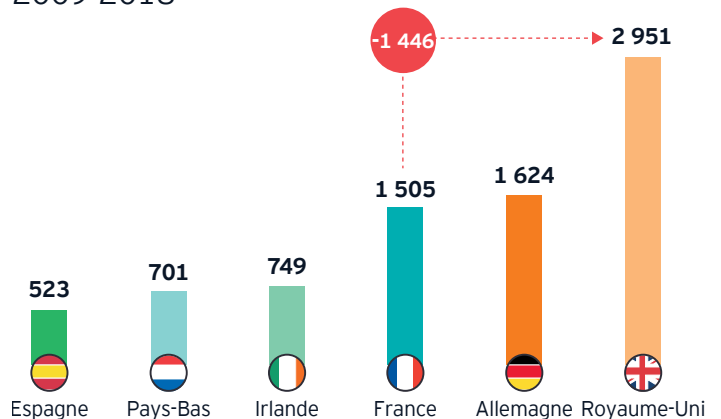
Cumul des projets en provenance de Chine et d'Inde 2009-2018



Cumul des projets dans le secteur digital 2009-2018



Cumul des projets en provenance des États-Unis 2009-2018



Source : Baromètre de l'attractivité de la France 2019 (recensement des implantations internationales en 2018 dans 48 pays)

Le recensement des implantations internationales en France et en Europe

Depuis 1997, EY European Investment Monitor (EIM) recense le nombre de projets d'investisseurs étrangers dans une quarantaine de pays européens, y compris en Russie et en Turquie.

Le recensement prend en compte et vérifie les annonces publiques et fermes d'investissements porteurs de créations d'emplois. Ces flux d'implantations et d'extensions se situent dans une très grande variété d'activités et de secteurs, mais en excluent certains dont la logique d'implantation relève de facteurs d'attractivité certes intéressants, mais structurellement différents des implantations industrielles, décisionnelles ou technologiques (tels que les hôtels, les surfaces de ventes ou de restauration).

D'autres méthodes peuvent être utilisées pour le recensement de ce type de projets. Ainsi, celle de Business France intègre, en plus des emplois créés, les emplois maintenus par les investisseurs étrangers en France, ainsi que les créations et les sauvegardes d'emplois projetés sur 3 ans ; à l'inverse, EY European Investment Monitor se concentre sur les données au démarrage des projets, et ce de la même manière dans tous les pays européens (48 en 2018).

Globalement, les tests de qualité et les croisements réalisés auprès des entreprises pour la constitution de la base de données EIM permettent de garantir un niveau d'exhaustivité et de comparabilité unique en Europe.

Une enquête menée auprès de 203 dirigeants d'entreprises à capitaux étrangers

La perception et les attentes des décideurs internationaux ont été recueillies au travers d'une enquête téléphonique auprès de 203 décideurs internationaux 9 au 25 janvier 2019. Les dirigeants impliqués dans les décisions d'investissement étrangers, ont été interrogés dans 26 pays et 3 langues. La structure de l'échantillon est représentative des investissements internationaux, qu'il s'agisse de leur origine géographique (en grande partie issue de l'Union européenne), de leur origine sectorielle, ou de la taille des entreprises.

Remerciements

Ce baromètre de l'attractivité de la France a été réalisé par l'équipe EY : Marie-Armelle Benito, Anne-Sophie Bluzat, Élise Carrard, Sandrine da Cunha, Amélie Fournier, Quentin Hacquard, Marc Jouan, Karim Lamaazi, Marc Lhermitte, Jean-Pierre Lieb, Matthieu Philip, Fabien Piliu, Vincent Raufast, Emmanuelle Raveau, Sylvie Sancho, Florent Schmidt, Franck Sebag, Ingrid Thevenet, Charlotte Thomas, François Weill et Hugo Zelli.

EY est un des leaders mondiaux de l'audit, du conseil, de la fiscalité et du droit, des transactions. Partout dans le monde, notre expertise et la qualité de nos services contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et les marchés financiers. Nous faisons grandir les talents afin qu'ensemble, ils accompagnent les organisations vers une croissance pérenne. C'est ainsi que nous jouons un rôle actif dans la construction d'un monde plus juste et plus équilibré pour nos équipes, nos clients et la société dans son ensemble.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun est une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients.

Retrouvez plus d'informations sur notre organisation sur www.ey.com.

© 2019 Ernst & Young Advisory.
Tous droits réservés.

Studio BMC France - 1901BMC129.

© Photos : © BSM International Communication / G. Crampes ;
EY ; Shutterstock ; Unsplash.
SCORE France N° 2019-029.
ED None.

Cette publication a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale ou autre. Pour toute question spécifique, vous devez vous adresser à vos conseillers.

Pour plus d'informations :

ey.com/fr

 [@EYFrance](https://twitter.com/EYFrance)

Contacts

Marc Lhermitte

Associé, Ernst & Young Advisory
Responsable du Programme
Attractivité
+33 1 46 93 72 76
marc.lhermitte@fr.ey.com

Élise Carrard

Relations medias
+33 1 46 93 49 73
elise.carrard@fr.ey.com

Ingrid Thevenet

Coordination Marketing
+33 1 55 61 32 10
ingrid.thevenet@fr.ey.com